

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



SOMMAIRE

2021 en images 4

L'institution

La gouvernance.....	8
Carte d'identité du Grand Narbonne.....	11
Les instances du Grand Narbonne	12
Les compétences du Grand Narbonne	14

Fonctionnement

Les ressources humaines	16
Les ressources financières.....	18
La commande publique.....	19
Les politiques contractuelles	20
Les services supports	22

Innovations économiques et sociales

Grands projets	24
Développement économique	25
Aménagement économique	26
Accompagnement des entreprises.....	28
Innovation sociale et emploi	30
Cohésion urbaine et territoriale.....	34
Le Conseil intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance	35
Tourisme	36
Agriculture	38

Aménagement durable et services publics

Le cycle de l'eau	40
Les mobilités.....	42
Environnement.....	44
Les fourrières	45
Transition écologique	46
Urbanisme durable.....	47
Habitat	48
Accueil des gens du voyage	49
Les pompes funèbres.....	50

Culture et loisirs

Développement culturel.....	52
Le Théâtre+Cinéma	53
La Médiathèque	54
Le Patio des Arts	56
Espace de Liberté.....	58

ÉDITO



Maître Didier Mouly
*Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Communauté d'agglomération*

Fort de son expérience acquise en 2020, le Grand Narbonne a su faire preuve d'une grande adaptabilité pour faire face à la crise sanitaire en 2021. Nos équipes se sont mobilisées pour maintenir l'accès des habitants aux services publics assurés par la communauté d'agglomération dans le respect permanent de l'évolution des consignes sanitaires. Je les en remercie vivement.

En 2021, le Grand Narbonne a choisi de maintenir un fort niveau d'investissement et consacre quelque **22,2 M€** en dépenses d'équipement tous budgets confondus. Soulignons encore qu'avec plus de 350 marchés publics lancés sur la période pour un montant de 63,4 M€, le Grand Narbonne s'affirme comme **un acteur économique majeur du territoire** et contribue ainsi au soutien des entreprises locales. Agrandissement du port de La Nouvelle, eau et assainissement, aménagement économique, habitat, développement des mobilités, la communauté d'agglomération met tout en œuvre pour **répondre aux besoins des habitants et développer son territoire**. Dans cette logique, la nouvelle stratégie touristique conduite par Grand Narbonne tourisme représente un véritable levier économique pour les acteurs du secteur. Le nouveau nom de notre destination touristique **Côte du Midi** saura sans nul doute fédérer nos habitants et faire rayonner notre territoire.

2021 a également été une année riche en termes de mobilisation des élus communautaires. Ensemble, nous avons ainsi pu concrétiser le pacte de gouvernance, le pacte financier fiscal et solidaire, le contrat de relance et de transition énergétique et nous donner les moyens d'un fonctionnement dans la concertation et la proximité. Le nouveau conseil de développement du Grand Narbonne apportera son soutien et son expertise sur l'évolution de notre projet de territoire Grand Narbonne 2030.



Tout au long de l'année,
le Président du Grand Narbonne s'est rendu dans les communes du territoire afin de rencontrer et échanger avec les équipes municipales et les acteurs locaux notamment du monde viticole.



6 avril 2021

Le parc des expositions du Grand Narbonne est transformé en un vaste centre de vaccination.

Objectif : accroître la capacité d'accueil des habitants du territoire et atteindre les 1 000 vaccinations par jour afin de lutter contre la pandémie du Covid-19.



6 mai 2021

Maître Didier Mouly, Président du Grand Narbonne, accueille à IN'ESS, Nadia Hai, ministre en charge de la Ville à l'occasion de la signature de la convention "Quartiers productifs". Le Grand Narbonne a ainsi été choisi comme territoire d'expérimentation d'accompagnement au développement économique des quartiers prioritaires.

8 juin 2021

Inauguration du site du BioResourceLab, centre de recherche international de Suez, sur le site de l'Écopôle Suez/Grand Narbonne. Dédié aux recherches sur la valorisation des déchets organiques, le BioResourceLab comptera à terme quinze chercheurs.



29 juin 2021

1^{re} journée de formation aux marchés publics co-organisée par le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne. Une formation dédiée aux entreprises afin de faciliter l'accès aux marchés publics des collectivités et une action complémentaire aux permanences mensuelles mutualisées mises en place à la CCI.





9 septembre 2021

Situé au cœur du Pôle santé à Montredon-des-Corbières, l'hôpital privé du Grand Narbonne est inauguré en présence notamment du Président du groupe Elsan, du Président et des élus du Grand Narbonne et de Rémi Récio, Sous-préfet de Narbonne. Un investissement de 61 M€ pour le groupe Elsan et de 20 M€ pour le Grand Narbonne sur le volet aménagement du Pôle santé.

7 septembre 2021

Maître Didier Mouly, Président du Grand Narbonne, et Thierry Bonnier, Préfet de l'Aude, signent la convention d'initialisation du Contrat de Relance et de Transition énergétique (CRTE) qui sera coordonnée pour le Grand Narbonne par Bernard Devic, conseiller communautaire délégué, en charge de l'Accompagnement des politiques de contractualisation et de subventionnement.



16 septembre 2021

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, le Grand Narbonne a reçu, pour la 4^e fois consécutive, le label Éco-mobilité par l'ADEME. En tant que collectivité relais, la Communauté d'agglomération accompagne ses communes dans leurs actions en faveur de la mobilité. Onze d'entre elles ont été labellisées en 2021 : Armissan, Bize-Minervois, Fleury d'Aude, Montredon-des-Corbières, Narbonne, Ouveillan, Peyriac-de-Mer, Port-La Nouvelle, Saint-Nazaire-d'Aude, Sallèles-d'Aude et Salles-d'Aude.



25 et 26 septembre 2021

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2021 du Salon du livre du Grand Narbonne s'est déroulée en deux temps avec en juin, les rencontres scolaires (visioconférence) et en septembre pour le grand public sous la forme d'un village cours Mirabeau à Narbonne. 11 000 visiteurs ont été accueillis à cette occasion.

5 octobre 2021

Jean-Marie Monié, Vice-président du Grand Narbonne en charge de la Transition écologique, de la Croissance verte et du Développement durable et Catherine Gouiry, Vice-présidente du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, accueillent les vingt-quatre ambassadeurs du Plan climat.

Ces femmes et ces hommes volontaires, issus des communes du Grand Narbonne, assureront des missions de sensibilisation aux éco-gestes auprès du grand public.





27 octobre 2022

À l'occasion du Forum pour l'emploi, Christian Lapalu et Éric Parra, Vice-présidents du Grand Narbonne, ont accueilli les représentants de l'État, de Pôle Emploi et de la Mission Locale Jeunes à l'Espace Grand Narbonne Razimbaud. Un événement de recrutement organisé par Pôle Emploi et ses partenaires dans les quartiers politique de la ville.



17 novembre 2021

Le Grand Narbonne lance la première édition du Challenge national de l'ingénieur. Destiné aux jeunes ingénieurs et aux étudiants, ce concours d'entrepreneuriat est un accélérateur d'idées et d'innovation, qui a pour objectif d'accompagner des projets de création ou de développement d'entreprises lors d'un hackathon.



Octobre - décembre 2021

Le Grand Narbonne expérimente la version mobile de la Micro-Folie dans les communes de Port-La Nouvelle, Sainte-Valière et Fleury d'Aude.

Un parcours de découverte artistique et ludique est proposé aux publics scolaires avec un musée numérique, des ateliers pédagogiques et des animations du FabLab.

30 novembre 2021

Maître Didier Mouly, Président du Grand Narbonne, installe le nouveau conseil de développement en présence de Guillaume Heras, 1^{er} Vice-président du Grand Narbonne. Présidé par Michel Farnole, le Codev comprend quatre collègues et se compose de 40 membres issus de la société civile.

16 décembre 2021

Dans le cadre du plan de relance porté par le Grand Narbonne, lancement de la 3^e opération Keetiz, dispositif de cashback, pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants du territoire et les inciter à consommer dans les commerces de proximité.



Institution

En 2021, les élus du Grand Narbonne se dotent d'un pacte de gouvernance qui définit le rôle et la place des instances de pilotage de la Communauté d'agglomération. Le nouveau conseil de développement du Grand Narbonne est installé. Il apportera son expertise et travaillera de concert avec l'agglomération notamment sur le projet de territoire.



La gouvernance au 31/12/2021



PRÉSIDENT

Maître Didier Mouly,
Président du Grand Narbonne,
Maire de Narbonne

VICE-PRÉSIDENTS

1^{er} Vice-Président

Guillaume Heras

en charge des Ressources humaines et des relations sociales, de la Gestion et de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire, du Projet de territoire et du Conseil de développement (CODEV), Maire de Saint-Marcel-sur-Aude.



2^e Vice-Président

Christian Lapalu

en charge de l'Emploi, de l'Insertion, de l'Économie sociale et solidaire, de la Préservation et de la valorisation du canal du Midi, Maire de Ventenac-en-Minervois.



3^e Vice-Président

Henri Martin

en charge de la Commande publique et des achats, des Grands projets et des Bâtiments communautaires, Maire de Port-La Nouvelle.



4^e Vice-Présidente

Viviane Durand

en charge des Finances et de l'Optimisation des ressources, Maire de Sainte-Valière.



5^e Vice-Président

Michel Py

en charge de la Promotion et du développement touristique, du Littoral, de l'Économie maritime, de la Croissance bleue et des Zones d'activité économique, Maire de Leucate.



6^e Vice-Présidente

Emma Bellotti-Lascombes

en charge de la Politique et de l'Action culturelles, Conseillère municipale, Ville de Narbonne.



7^e Vice-Présidente

Fabienne Martinage

en charge des Services de proximité et de la Relation aux usagers, Maire de Mirepeisset.



8^e Vice-Président

Xavier Bélart

en charge de l'Économie agricole et viticole, Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



9^e Vice-Président

Jean-Louis Rio

en charge de la Politique du logement, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Maire de Bages.



10^e Vice-Président

Jean-Marc Jansana

en charge des Transports, des Mobilités et de l'Intermodalité, Maire de Montredon-des-Corbières.



11^e Vice-Président

Michel Jammes

en charge du Grand cycle de l'eau, Eau potable et assainissement, GEMAPI, et Gestion des eaux pluviales urbaines, Maire de Sigean.



12^e Vice-Président

Éric Parra

en charge de l'Habitat privé, de la Revitalisation des cœurs de ville, de la Politique de la ville, de l'Aide à la rénovation, et de la Politique de soutien au commerce, Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



13^e Vice-Président

Jean-Michel Alvarez

en charge de l'Économie et de la relance économique, de l'Innovation, de l'Attractivité de l'enseignement supérieur et de la Formation, Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne.



14^e Vice-Président

Jean-Marie Monié

en charge de la Transition écologique, de la Croissance verte et du Développement durable, Maire de Moussan.



15^e Vice-Président

André-Luc Montagnier

en charge de la Communication, de la Transition numérique et de la Digitalisation des services, Maire de Fleury d'Aude.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Catherine Gouiry

1^{re} Conseillère communautaire déléguée en charge des Etangs et des zones humides, de la Préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et des Relations avec le Parc naturel régional, Maire de Peyriac-de-Mer.



Alain Vialade

2^e Conseiller communautaire délégué en charge de la Sécurité, de la Prévention, de l'Accès aux droits et de la citoyenneté, des Pouvoirs de police communautaire, Maire de Bizanet.



Joël Hernandez

3^e Conseiller communautaire délégué en charge du Pacte de gouvernance, des Relations avec les communes et les territoires voisins, de la Concertation et de la démocratie participative, Maire de Saint-Nazaire-d'Aude.



Bernard Devic

4^e Conseiller communautaire délégué en charge de l'Accompagnement des politiques de contractualisation et de subventionnement du Grand Narbonne, Assistance et conseil aux communes dans le cadre de leurs recherches de financement, Maire de Caves.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Abed Yamina
Adjointe au Maire,
Narbonne



Alaux Sylvie
Adjointe au Maire,
Narbonne



Aldebert Didier
Maire
de Vinassan



Ambrosino Jean-Marc
Adjoint au Maire,
Port-La Nouvelle



Bastié Yves
Maire de
Sallèles-d'Aude



Bouisset Cyrielle
Conseillère municipale
déléguée, Narbonne



Bousquet Didier
Maire de
Raïssac-d'Aude



Brainez Marie-Ange
conseillère municipale
de Cuxac-d'Aude



Brehon Bruno
Conseiller municipal,
Narbonne



Calmon Julien
Adjoint au Maire,
Narbonne



**Calvet
Jean-Claude**
Maire de Mailhac



Castan Jean-Luc
Maire de Roquefort-
des-Corbières



César Jean-Paul
Adjoint au Maire,
Narbonne



**Chaluleau
Jean-Paul**
Maire d'Ouveillan



**Charpentier
Christine**
Conseillère municipale,
Fleury d'Aude



Ching Monique
Adjointe au Maire,
Leucate



Clergue Guy
Adjoint au Maire,
Narbonne



**Codorniu
Didier**
Maire de Gruissan



Combes Georges
Maire de Ginestas



**Courrèges
Jean-Pierre**
Adjoint au Maire,
Narbonne



Cousin Sylvie
Adjointe au Maire,
Narbonne

La gouvernance au 31/12/2021

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Daraud Jean-François
Conseiller municipal,
Narbonne



Dauzats Christine
Adjointe au Maire,
Narbonne



Dupond Myriam
Adjointe au Maire,
Argeliers



Fabre Alain
Maire de
Bize-Minervois



Fages Gilles
Adjoint au Maire,
Sigean



Fauran Jean-Paul
Maire de La Palme



Frère José
Maire d'Armissan



Guenfici Ali
Conseiller municipal
délégué, Narbonne



Huynh-Van Nathalie
Conseillère municipale
déléguée, Narbonne



Ibanes Alexandra
Conseillère
municipale,
Narbonne



Julès Jean-Claude
Conseiller municipal
délégué, Narbonne



Kaiser Stéphanie
Conseillère
municipale déléguée,
Narbonne



Lenoir Alexia
Adjointe au Maire,
Gruissan



Loïs Lydie
Maire de
Villedaigne



Lucien Gérard
Maire de Treilles



Malquier Bertrand
Adjoint au Maire,
Narbonne



Palmade-Gimenez Muriel
Conseillère
municipale, Narbonne



Pech Olivier
Adjoint au Maire,
Coursan



Penet Yves
Adjoint au Maire,
Narbonne



Pinet Marie-Christine
Adjointe au Maire,
Narbonne



Pociello Jacques
Maire de
Cuxac-d'Aude



Rapinat Évelyne
Adjointe au Maire,
Narbonne



Renault Régine
Adjointe au Maire,
Sigean



Rivel Jean-Luc
Maire
de Salles-d'Aude



Rocher Édouard
Maire de Coursan



Roger-Mateille Séverine
Adjointe au maire
de Coursan



Rudent Yann
Conseiller municipal,
Narbonne



Sainte-Cluque Nicolas
Conseiller municipal,
Narbonne



Ségui Jeanne-Maryse
Adjointe au Maire,
Port-La Nouvelle



Taurand Francis
Maire de
Marcorignan



Texier Bruno
Maire de Portel-
des-Corbières



Thivent Viviane
Conseillère
municipale,
Narbonne



Tubau Marcel
Maire de Pouzols-
Minervois



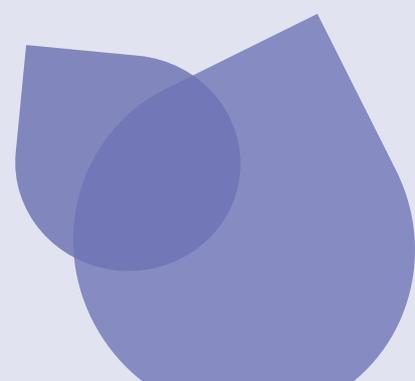
Vergnes Magali
Maire de Névian



Vico Alain
Adjoint au Maire,
Narbonne



Vitasse Florence
Adjointe au Maire,
Narbonne



Carte d'identité du Grand Narbonne 2021

CRÉATION: 26 décembre 2002

NOMBRE D'HABITANTS: 131523 habitants

(source INSEE 2017)

37 COMMUNES

Argeliers
Armissan
Bages
Bizanet
Bize-Minervois
Caves
Coursan
Cuxac-d'Aude
Fleury d'Aude
Ginestas
Gruissan
La Palme
Leucate
Mailhac
Marcorignan
Mirepeisset
Montredon-des-Corbières
Moussan
Narbonne
Néviau
Ouveillan
Peyriac-de-Mer
Port-La Nouvelle
Portel-des-Corbières
Pouzols-Minervois
Raïssac-d'Aude
Roquefort-des-Corbières
Saint-Marcel-sur-Aude
Saint-Nazaire-d'Aude
Sainte-Valière
Sallèles-d'Aude
Salles-d'Aude
Sigean
Treilles
Ventenac-en-Minervois
Villedaigne
Vinassan

SUPERFICIE: 973 km²

PRÉSIDENT

• Maître Didier Mouly

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

• Ludovic Juge

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

12 bd Frédéric Mistral CS 50100
11785 Narbonne CEDEX
Tél.: 0468581458
Fax: 0468581459
contact@legrandnarbonne.com

www.legrandnarbonne.com



BD TOP0@IGN, ©Service SIG, Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, 14/12/2016

Les instances du Grand Narbonne au service du territoire



Les groupes de travail

Le Pacte de gouvernance prévoit la création de groupes afin d'associer les élus communautaires dans l'élaboration des politiques publiques du Grand Narbonne. Ils sont institués par le Conseil communautaire qui en définit la composition et le fonctionnement pour mener à bien les actions selon les thématiques abordées. Quatorze groupes de travail ont vu le jour en janvier 2021 et sont animés par le Président ou le Vice-Président en charge de la délégation concernée par la thématique.

La conférence des maires

Son rôle est défini dans le Pacte de gouvernance. Composée des maires des 37 communes membres, autour du Président de la Communauté d'agglomération, cette instance fait le lien entre les communes et l'intercommunalité et permet aussi de garantir l'équilibre territorial en informant, consultant et concertant.

Le conseil communautaire

Il se réunit à minima une fois par trimestre et rassemble l'ensemble des conseillers communautaires de chaque commune du Grand Narbonne. Instance délibérative de la Communauté d'agglomération, le conseil communautaire débat et statue sur les grandes orientations politiques et les projets stratégiques du territoire. Par ses délibérations, il valide donc le projet politique du Grand Narbonne, décide des politiques publiques du territoire et permet aux services de les mettre en œuvre.

Le bureau communautaire

Composé du Président, des quinze Vice-présidents et des quatre Conseillers communautaires délégués, le Bureau communautaire constitue le premier niveau d'arbitrage politique. Il coordonne les différentes politiques du Grand Narbonne et accompagne le Président dans la gestion quotidienne et opérationnelle des services. Dans ce cadre, le Conseil communautaire confie au Bureau communautaire des délégations relevant du fonctionnement courant et garantissant une meilleure réactivité dans la mise en œuvre des orientations stratégiques décidées par le Conseil.

Chiffres-clés 2021

6 réunions du conseil communautaire
et **293 délibérations**

6 réunions du bureau communautaire
et **145 délibérations**

6 conférences des maires

2 réunions de la Commission locale
d'évaluation des transferts de charges
(CLETC).



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND NARBONNE

En 2021, la communauté d'agglomération se dote d'un nouveau Conseil de développement (CODEV), présidé par Michel Farnole, sur proposition du Président du Grand Narbonne, Didier Mouly. Cette instance compte quarante membres bénévoles, issus du milieu professionnel et associatif, reconnus pour leurs compétences, leur expertise et leur engagement en faveur du développement du territoire. Ils travailleront dans les différents collèges thématiques couvrant les compétences de la communauté d'agglomération :

- Collège 1 : Environnement
- Collège 2 : Économie et Emploi
- Collège 3 : Tourisme
- Collège 4 : Culture et Cadre de Vie

Le Conseil de développement (Codev) du Grand Narbonne est une instance consultative associée aux grands projets portés par les élus communautaires, dont le projet de territoire "Grand Narbonne 2030".

Les membres du Conseil de développement

Président du Codev :

Michel Farnole

Fabien Agreil
Stéphane Barthes
Margaux Belhomme
Antoine Bernabe
Pierre-André Boudin
Marie-Pierre Cantagrel
Anne-Sophie Cassan
Nicole Cathala
Valérie Cazanave
Philippe Chamayrac
Laure De Chevron
Villette
Ninon Delrieu
Grégoire De Vulliod
Laurent Faure
Julie Fontanet
Aurore Fournier
Patrice Gabanou
Jean Galant
Olga Guerassimova

Jean-Philippe Guillote
Arnaud Groff
Véronique Herman
Rémi Ibanes
Louis Madaule
Thierry Marro
David Murcia
Anthony Neel
Wolfgang Neumann
Christine Pellegrini
Bernard Perez
Thierry Pfister
Nathalie Pignol
Gilles Pocurul
Laurent Ratia
Justin Stauber
Jean-Philippe Steyer
Christina Vignozzi
Émilie Voss
Yann Wickers



LE PACTE DE GOUVERNANCE

Proposé par le groupe de travail dédié, le pacte de gouvernance définit, sur base du projet de territoire Grand Narbonne 2030, les orientations des politiques publiques à mettre en œuvre en favorisant un lien étroit entre la communauté d'agglomération et les communes. Il propose d'articuler la gouvernance du Grand Narbonne autour des instances de dialogues : Conseil communautaire, Bureau communautaire, conférences des maires, groupes de travail ainsi qu'une instance de proximité, « Déplacements communaux ». Il définit également les objectifs et les modalités de gouvernance du Grand Narbonne existantes ou nouvelles, ainsi que les relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels. En 2021, le règlement intérieur ainsi que le pacte financier fiscal et solidaire ont été adoptés par les élus communautaires.

Les compétences du Grand Narbonne

Obligatoires, optionnelles ou facultatives, les compétences assurées par le Grand Narbonne ont été élargies, confirmant le rôle majeur de la Communauté d'agglomération en termes de services publics à la population et de développement du territoire.

En 2021, le Grand Narbonne assure la compétence facultative de contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Transports
- Traitement des déchets ménagers
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Eau et assainissement; gestion des eaux pluviales urbaines
- Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection de l'environnement
- Équipements culturels et sportifs: Médiathèque, Patio des Arts, Théâtre + Cinéma scène nationale, Espace de liberté, piscine communautaire de Fleury d'Aude.

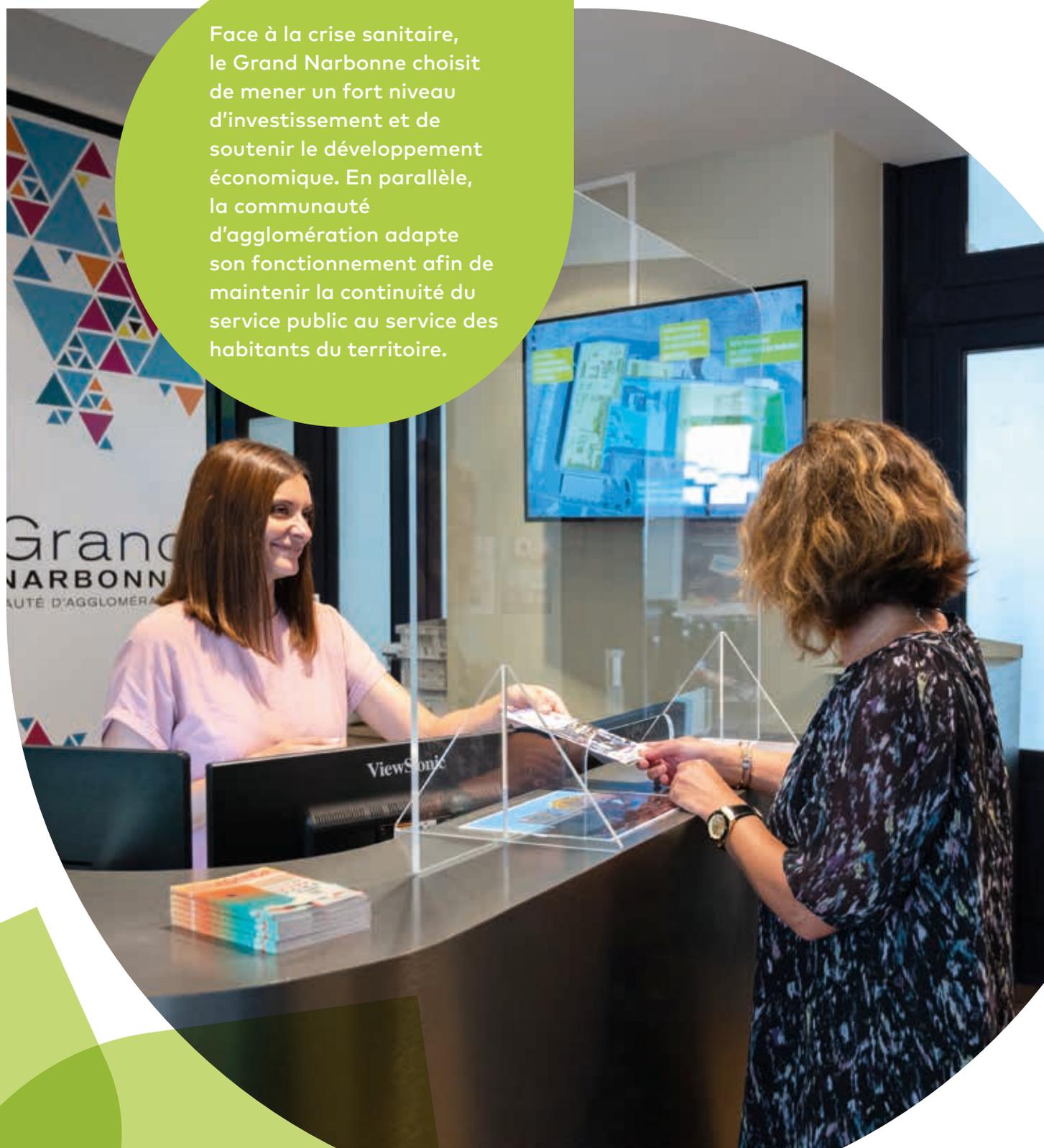
COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Pompes funèbres
- Fourrière et refuge chiens et chats
- Fourrière automobile
- Les actions culturelles et le développement culturel
- Réseaux de communication électronique
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude.



Fonctionnement

Face à la crise sanitaire, le Grand Narbonne choisit de mener un fort niveau d'investissement et de soutenir le développement économique. En parallèle, la communauté d'agglomération adapte son fonctionnement afin de maintenir la continuité du service public au service des habitants du territoire.



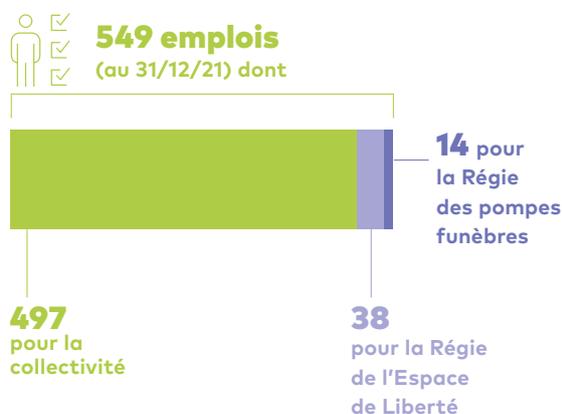
Les ressources humaines

En 2021, l'activité des ressources humaines est fortement impactée par la crise sanitaire. Afin d'assurer la continuité du service public tout en garantissant la protection des agents et des usagers, le Grand Narbonne fait preuve d'une grande adaptabilité en matière de gestion de l'activité dans le respect de l'évolution des consignes sanitaires.

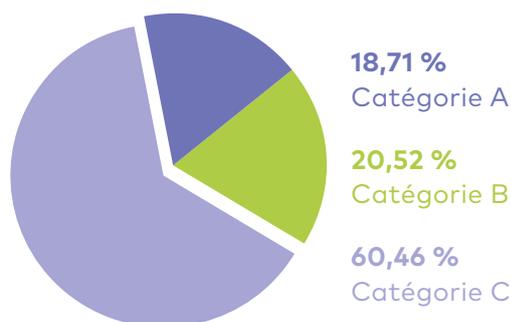
Les principales actions 2021

- Poursuite de la déclinaison de la loi de transformation de la fonction publique
- Mise en place du **Rapport Social Unique (RSU)**. Établi annuellement, il se substitue au bilan social et au rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes.
- Mise en place du **nouveau règlement de formation**.
- Mise en place effective des **lignes directrices de gestion** qui définissent les politiques ressources humaines pour la valorisation des parcours et la promotion des agents
- Mise en place du **Plan égalité professionnelle Femmes - Hommes (2021-2023)** pour garantir l'égalité de traitement notamment en matière de recrutement ou de promotion
- Mise en place du dispositif "**signalement et traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination**"
- Professionnalisation de la fonction recrutement : création d'un poste dédié (44 procédures de recrutement, 531 candidatures analysées, 44 jurys)
- **Dialogue social renouvelé** : 6 séances du comité technique - 4 séances de CHSCT

Les effectifs



Répartition des emplois par catégorie



Les fonctionnaires représentent **89,54 %** des effectifs. Le personnel permanent contractuel **10,46 %** de l'effectif global et concerne essentiellement la filière administrative (**34,62 %**), la filière technique (**34,62%**) et la filière culturelle (**28,85%**)

24,2 M€ dépenses de personnel (+1.29 % par rapport à 2020)

La formation, un enjeu majeur pour un service public efficient

Le Grand Narbonne poursuit une démarche dynamique en matière de formation professionnelle afin de répondre aux évolutions des compétences du Grand Narbonne et maintenir la qualité du service public.

La formation des agents

Après avoir été très impactée par la crise sanitaire en 2020, l'activité de formation connaît **une très forte progression en 2021 (+ 120 %)**. La collectivité s'est en effet adaptée au contexte sanitaire et propose des formations à distance tant pour les formations en intra que pour celles en union de collectivités.

Chiffres-clés 2021

689 jours de formation

4 132 heures de formation

284 agents formés

Les formations en union de collectivités

Depuis 2016, les communes du Grand Narbonne s'associent au plan de formation en union de collectivités porté par le Grand Narbonne et bénéficient des formations sur-mesure proposées par le CNFPT.

Ainsi, en 2021 :

11 formations en union de collectivités

9 jours

104 agents des communes formés

17 agents du Grand Narbonne



Publication communes des offres d'emplois

Le Grand Narbonne et ses 37 communes partagent les offres d'emploi à pourvoir au sein des 38 collectivités.

En 2021 : 42 offres ont été partagées et diffusées à l'ensemble des agents



Les formations santé et sécurité au travail

Très impliqué dans la santé et la sécurité au travail, le Grand Narbonne poursuit les formations afin de professionnaliser les acteurs, transmettre les connaissances et les habilitations nécessaires à la tenue du poste de travail, sensibiliser aux risques professionnels, à la réglementation, prévenir l'usure professionnelle.

Le plan de formation SST est mutualisé avec les communes du Grand Narbonne.

En chiffres :

84 agents du Grand Narbonne formés sur permis et habilitations diverses

206 agents du Grand Narbonne inscrits sur la formation sauveteur secouriste au travail

64 agents du Grand Narbonne formés à l'utilisation des extincteurs

Soit un total de **628,5 jours** de formation SST

110 agents de 24 communes formés

Soit un total de **159 jours**

Dont :

96 agents des communes sur la formation sauveteur secouriste au travail

14 agents formés à l'utilisation des extincteurs

Mutualisation : vers une culture du partage

Le Grand Narbonne et notamment la commune de Narbonne partagent compétences et moyens dans un souci d'efficacité :

- Directeur général des services et directeur général des services techniques communs avec la ville-centre
- Des contrats de prestations de service de la Ville de Narbonne pour le Grand Narbonne et les communes
 - Le pôle vidéo au sein du service communication de la Ville de Narbonne
 - La mission habitat indigne,
 - La mission permis de louer
- Des locaux partagés qui favorisent les échanges
 - Les services communication Grand Narbonne et Ville de Narbonne

Les ressources financières

Le Grand Narbonne mène une gestion financière saine

Pour assurer un service public performant et poursuivre les orientations du projet de territoire Grand Narbonne 2030, la Communauté d'agglomération s'appuie sur **un budget global stable de 193,6 M€, dont 143,8 M€ en fonctionnement et 49,8 M€ en investissement**. Le Grand Narbonne mène une gestion financière rigoureuse grâce à des charges de fonctionnement maîtrisées ce qui lui permet de consacrer une part croissante à l'investissement.

22,2 M€ de dépenses d'équipement

Le Grand Narbonne a fait le choix de maintenir un fort investissement sur son territoire avec plus de 22,2 M€ de dépenses d'équipement tous budgets confondus.



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



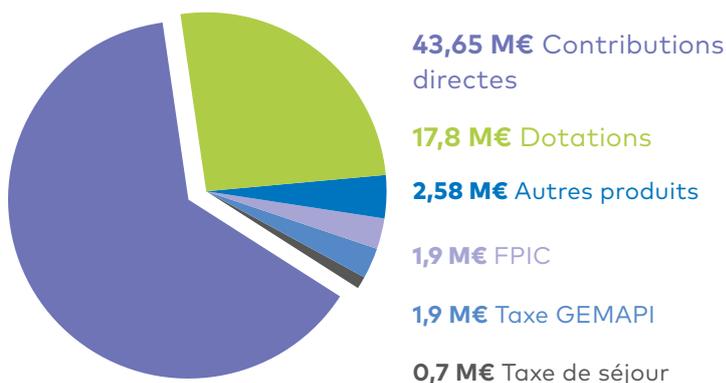
8,3 M€ de capacité d'autofinancement

Avec une épargne nette du budget principal qui atteint 8,3 M€, le Grand Narbonne continue à financer ses projets tout en limitant le recours à l'emprunt.

117 M€ d'encours de dette au 31 décembre 2021, tous budgets confondus. Un stock de dette qui se maintient voire se réduit : 118 M€ en 2013

Les ressources du Grand Narbonne : recettes et versements 2021

Les ressources de gestion en M€ du GN :
Total : 68,53 M€



Reversements aux communes en M€

Attributions de compensation versées aux communes	20,73
Montant reversé aux communes au titre du FPIC	3,63
Reversements de fiscalité	0,54
TOTAL	24,9

Le reversement aux communes connaît une baisse liée aux attributions de compensation dont le montant diminue suite au transfert de la compétence de financement des SDIS au Grand Narbonne à compter du 1^{er} juillet 2021.

La dotation globale de fonctionnement reste stable en 2021. Après reversements des taxes affectées (taxe GEMAPI reversée aux syndicats en charge de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, et taxe de séjour reversée à l'EPIC Grand Narbonne Tourisme) et les reversements aux communes, **la recette nette du Grand Narbonne est de 41,03 M€.**



LE PILOTAGE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Grand Narbonne soutient chaque année les collectivités, associations, organismes privés ou publics.

Ont été accordés:

33 adhésions et cotisations (sur 33 demandes)

128 subventions de fonctionnement (sur 192 demandes)

2 subventions d'équipements (sur 3 demandes)

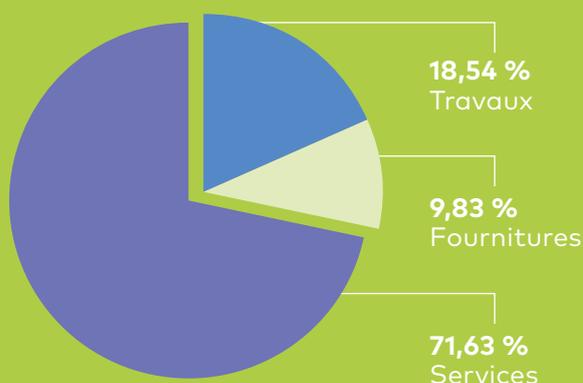
La commande publique

353 marchés publics et autres contrats pour près de 63,4 M€

En 2021, le Grand Narbonne a lancé:

- **93 procédures** de marchés (marchés à procédures adaptées et appels d'offres)
- **188 marchés** négociés sans publicité et sans mise en concurrence (article R2122-1 du code de la commande publique : marchés ne pouvant être confiés qu'à un opérateur économique déterminé en vue d'une performance artistique unique, pour des raisons techniques, ou la protection de droits d'exclusivité)
- **75 marchés** d'un montant supérieur à 5 000 € et inférieur à 40 000 € HT

Répartition des marchés par catégories



Principales actions:

- Une **politique Achats** votée en conseil communautaire pour améliorer l'accès à la commande publique et promouvoir les achats responsables
- Édition d'un **guide pratique** *Tout savoir sur les marchés publics du Grand Narbonne*

6 835 factures relatives à des marchés publics pour un délai moyen de paiement de 14,07 jours

Les politiques contractuelles

L'approche territoriale intégrée (ATI) Cœur du Languedoc

Le Grand Narbonne s'est associé à quatre territoires (Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, La Domitienne et Région Lézignanaise Corbières et Minervois) dans le cadre de **Cœur du Languedoc**, pour porter une Approche Territoriale Intégrée, programme d'actions cofinancé par le FEDER (fonds européen de développement régional).

Les actions 2021 en Grand Narbonne :

- Lancement des travaux de création d'une manufacture de la glisse à Leucate : 884 184 € de FEDER attendus
- Installation de 3 centrales photovoltaïques en autoconsommation sur les stations d'épuration d'Armissan-Vinassan et de Marcorignan-Néviau : 135 994 € de FEDER attendus

Depuis décembre 2020, le Grand Narbonne assure la coordination par intérim de l'ATI Cœur du Languedoc.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Le groupe d'action locale Leader Gal de l'Est Audois

Le GAL de l'Est Audois est le gestionnaire des fonds Feader/Leader pour les cinq EPCI (Grand Narbonne, Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, la Domitienne et Carcassonne aggro).

Deux années de transition sont instaurées dès 2020 pour le programme FEADER 2014-2020. Une enveloppe complémentaire de 498 308 € a été attribuée soit au total 860 468 € à programmer de juillet 2021 à décembre 2022.

En 2021, trois projets ont été programmés sur le Grand Narbonne :

- Lancement d'un point d'informations multi-services labellisé Maison Frances Services à Sigean porté par l'association Pimms du Narbonnais
- Soutien au projet Histoire d'Aude : offre d'excursions touristiques par drone porté par Concept Evasion
- Accompagnement de l'essor de brasseries artisanales avec l'organisation de journées professionnelles portées par l'Association Corbières Méditerranée

Ces trois projets d'un montant de 83 560 € ont bénéficié de 55 879 € de FEADER et 11 970 € d'aides du Grand Narbonne.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

L'approche territoriale intégrée (ATI) urbaine Narbonne-Lézignan-Corbières

Le Grand Narbonne coordonne et anime le partenariat qui associe la Communauté de communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois et les villes de Narbonne et Lézignan-Corbières, pour le développement de projets en faveur notamment de l'efficacité énergétique dans les logements sociaux et de la mobilité urbaine multimodale durable dans les quartiers de la politique de la ville.

Les actions principales 2021 en Grand Narbonne :

- Phase 3 des aménagements des liaisons cyclables entre les quartiers politique de la ville et la gare, pour compléter le maillage réalisé en phases 1 et 2. 273 326 € de FEDER attendus
- Mise en place d'un webinaire sur les droits de l'enfant dans l'Union européenne, afin notamment de permettre aux acteurs de terrain d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'Europe pour les années à venir

2021 : une année charnière entre la fin de la programmation européenne 2014-2021 et la préparation de la nouvelle programmation européenne 2021-2027.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



Le groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture étangs-mer-Aude (GALPA- EMA)

Depuis 2016, le Grand Narbonne, s'est associé à la communauté de communes La Domitienne, pour constituer le GALPA EMA pour gérer 560 000 € de fonds européens en faveur des activités de pêche et d'aquaculture.

2021 est l'année de clôture du programme, 8 projets ont été sélectionnés :

- Commercialisation et distribution de produits de la Mer porté par La Perle Gruissanais
- Projet PESCOMED - Pour une gestion partagée de la petite pêche côtière en aire marine protégée sur le Parc Naturel Marin du golfe du Lion porté par le WWF
- Journal des Territoires Maritimes (projet de coopération porté par le Grand Narbonne avec les GALPA du Bassin de Thau et de Vidourle Camargue)
- Ancre des savoirs : création de ressources pédagogiques : coopération portée par le CPIE du Bassin de Thau
- Promotion de l'identité Huîtres et Moules de Méditerranée portée par le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée
- Elaboration et animation d'une stratégie pour les pêcheurs professionnels d'Occitanie porté par le comité Régional des Pêches Maritimes et des élevages Marins
- ECO 2 : expertise et conseil en économie Conchylicole (outil d'analyse technico-économique) porté par le CEPALMAR
- Aménagements pour le port de pêche de Gruissan portés par la commune de Gruissan

Ces projets d'un montant de 758 668 € ont bénéficié de 193 597 € de FEAMP. Le Grand Narbonne a abondé les cofinancements à hauteur de 27 905 €.

Nouveau programme FEAMPA 2021-2027

Suite à l'appel à projet pour les nouvelles candidatures GALPA pour le programme FEAMPA 2021-2027 lancé par la Région Occitanie, le Grand Narbonne a déposé une candidature en juillet 2021.



Le contrat de relance et de transition écologique

Le CRTE constitue une nouvelle génération de contractualisation et initie une démarche partenariale innovante entre l'État et l'intercommunalité et les communes. Il intègre notamment les dispositifs d'accompagnement (financiers et techniques) de l'État ainsi que ceux du Conseil Départemental de l'Aude à destination des collectivités territoriales. Il guide les collectivités vers un nouveau modèle de développement plus résilient sur un plan écologique, économique, territorial.

Deux temps forts dans l'élaboration du CRTE Grand Narbonne :

- **7 septembre 2021** : signature de la convention d'initialisation du CRTE du Grand Narbonne entre la Communauté d'Agglomération, l'État et le Conseil Départemental de l'Aude. Cette convention d'initialisation lance le travail de concertation, de collaboration et d'information entre l'État, le Grand Narbonne et ses communes ainsi qu'avec les partenaires financiers et techniques, le Conseil Départemental de l'Aude, la Région Occitanie et les Agences et Opérateurs de l'État, notamment. Elus et techniciens du Grand Narbonne ont été mobilisés lors de séminaire, ateliers de travail et réunions d'information.
- **17 décembre 2021** : signature du CRTE par le Grand Narbonne, l'État, le Conseil Départemental de l'Aude, en présence de la Région Occitanie. Le CRTE du Grand Narbonne prend appui sur le projet de territoire "Grand Narbonne 2030" et traduit de manière transversale et opérationnelle les ambitions du Grand Narbonne en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion sociale et territoriale.

Les services supports

Le service système d'information et de télécommunication

En 2021, la direction des systèmes d'information poursuit ses missions de fonctionnement et conduit des projets structurants:

- Migration du système de messagerie offrant une sécurité plus importante et de nouvelles fonctionnalités.
- Mise en place d'une **plateforme de demandes de subventions** et d'aides pour les usagers (associations, partenaires privés ou publics, particuliers...)
- Accompagnement pour la mise en œuvre d'une démarche de gouvernance de la donnée : sensibilisation aux enjeux et proposition d'un cadre général, ateliers de cartographie par service, présentation de l'état de lieux.
- Finalisation de la **mise en place du Wifi** dans l'ensemble des **sites accueillant du public**, avec le déploiement au Patio des Arts.
- Déploiement et sécurisation du réseau professionnel à l'Hôtel d'agglomération, la Médiathèque, le Patio des Arts et le centre technique de Sigean.
- Évolution du logiciel de gestion des commandes et des achats.

La direction géomatique

Afin de connaître de façon approfondie le territoire, la direction géomatique développe des outils, traite et met à jour l'information géographique. Elle accompagne les services, les élus et apporte un appui dans la gestion des projets et l'élaboration des stratégies :

En 2021 :

- Service mobilités : **accompagnement à la mise en place du Plan de mobilités actives** avec la création d'un outil sur-mesure pour recenser et géolocaliser l'ensemble des aménagements et équipements cyclables des 37 communes de l'agglomération.
- Accompagnement pour le suivi de l'aménagement des jalonnements des itinéraires cyclables, avec un outil cartographique et de reporting utilisable par le Grand Narbonne et les communes.
- Occupation des sols à grande échelle : voir page 47.

30 services accompagnés en continu pour la consultation, la production ou la diffusion de données géographiques.

40 projets WEB cartographie pour la consultation des agents.

+ de 3 900 consultations de données géographiques sur l'année soit une augmentation de 23 % par rapport à 2020.

Pérennité de la consultation de données à destination du grand public avec près de **6 000 connexions** enregistrées en 2021 pour la cartographie des points de ventes en circuits courts.

LES ARCHIVES

417 mètres linéaires occupés et classés

Lancement d'un audit "Définition et préparation à l'archivage numérique des autorisations d'urbanisme dématérialisées" : 17 880 € (dont 12 069 € financés dans le cadre de deux appels à projets).



Innovations économiques et sociales

En 2021, le Grand Narbonne conforte sa stratégie de développement économique au travers de l'aménagement foncier et de l'accompagnement des entreprises. L'Office de Tourisme intègre Narbonne et se dote d'un nouveau nom, Côte du Midi, afin de faire rayonner le territoire et attirer de nombreux touristes.



Grands projets

Extension du port de Port-La Nouvelle

L'extension du port de Port-La Nouvelle portée par la Région Occitanie est un projet global de développement économique pour renforcer l'activité et l'attractivité du port et en faire une référence en matière de transition énergétique en favorisant le projet d'installation d'éoliennes flottantes.

Sur + de 200 M€ de financements publics, le Grand Narbonne participe à hauteur de 30 M€.

Les actions 2021

Depuis le 1^{er} mai 2021, la gestion du port a été confiée à une Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) au travers d'une concession de 40 ans, avec une gouvernance équilibrée (publique 49 % et privée 51 %).

La réalisation du nouvel abri maritime et des espaces nécessaires à l'accueil des activités liées à l'éolien se poursuit. Le port doit accueillir à terme des navires de 225 m contre 145 m aujourd'hui.

La première phase des travaux : digues et quai lourd

- Livraison du quai lourd de 7 ha, destiné à l'assemblage et à la mise à l'eau des éoliennes flottantes.
- Création et extension des protections : la digue sud a été prolongée de 230 mètres ; la digue nord a avancé de 1 150 mètres dans la mer ; la digue dite "foraine" a été raccordée à la digue nord.

Participation financière du Grand Narbonne en 2021 : 2 116 398 €

Modernisation de l'aéroport de Carcassonne

En 2021, la nouvelle convention de partenariat quadripartite avec la Région Occitanie, le Département de l'Aude, la Communauté d'agglomération de Carcassonne et le Grand Narbonne pour le développement de l'activité de l'aéroport de Carcassonne et de ses retombées économiques, a été votée en conseil communautaire. Le nouveau plan d'investissement a permis de poursuivre la mise aux normes et la modernisation de l'aéroport.

Les actions 2021

- Démarrage des travaux d'un nouveau lieu de stationnement des avions et d'un nouveau terminal (coût du futur terminal : 9 M€).
- Lancement de l'aménagement d'une salle de réunion et du réaménagement des locaux du personnel dans l'ancien bâtiment Météo France.
- Poursuite des travaux de réparation des infrastructures suite aux intempéries d'octobre 2018.
- Mise en œuvre de démarches développement durable.

Pas de participation financière du Grand Narbonne en 2021 - report sur 2022.

Revalorisation du hameau du Somail

Le Grand Narbonne, Voies navigables de France (VNF) et les communes concernées ont élaboré un projet d'aménagement et de requalification du hameau du Somail, site touristique majeur du canal du Midi, afin de conserver le patrimoine, organiser les activités fluviales et valoriser le canal sur le territoire.

Les actions 2021

- Poursuite de l'aménagement du petit bois afin de créer un lien piétonnier entre les secteurs résidentiels du hameau et le canal du Midi.
MONTANT : 1 125 634 €
- Poursuite du partenariat dans le cadre du Comité de Biens Canal du Midi - UNESCO :
 - **Création de la marque Canal du Midi : présentation et lancement de la marque le 8 juillet 2021.**
 - **Mise en œuvre d'une stratégie de valorisation et de reconversion immobilière du patrimoine VNF.**



Développement économique

Filières innovantes et accompagnement des entreprises

Principales actions en 2021

Filière éolien flottant

- Participation aux comités de liaison régionaux et aux commissions spécialisées de la DIRMM sur la filière éolienne flottant.
- 8 participations aux comités stratégiques du projet EOLMED.

Territoires d'industrie

- Quatre fiches actions labellisées et validées par le comité de coordination régional
 - Adaptation et modernisation des équipements de la société Aiguille Emballages pour favoriser l'intégration de matières plastiques recyclées dans une nouvelle gamme de contenants.
 - Implantation d'une unité de déshydratation d'alcools bruts pour la production de biocarburants.
 - Organisation du Challenge National de l'Ingénieur, concours d'entrepreneuriat et d'innovation, sur le territoire du Grand Narbonne
 - Réduire les émissions de CO₂ du site LafargeHolcim de Port-La Nouvelle par la mise sur le marché de nouveaux ciments.

- Participation aux **Comités d'Initiative Narbonne Arrondissement** qui soutient la création d'entreprises par l'octroi de prêts d'honneur : 252 700 € de prêt dont 13 500 € de contribution du Grand Narbonne

- **Partenariat avec la plateforme technologique Aude et Pyrénées-Orientales** qui propose des solutions techniques aux entrepreneurs via les équipements et les enseignants de lycées techniques

Evénements :

Accueil du Big Tour à Narbonne-Plage.
Salon Pollutec : présence du Grand Narbonne aux côtés du BioResourceLab et du laboratoire de biotechnologie de l'environnement-INRAE.
Valorisation des actions de l'agglomération sur les biodéchets et du projet Biogas RIO.



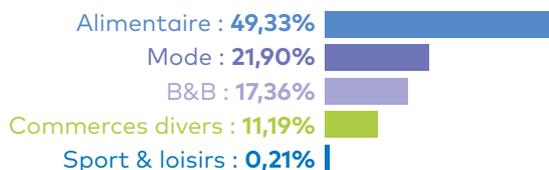
Soutien aux commerces

En décembre 2021, le Grand Narbonne, chargé du développement économique et du commerce, lance une troisième opération commerciale en partenariat avec Keetiz. Une action pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants et inciter à consommer dans les commerces des centres villes du territoire.

3^e opération Keetiz

- Enveloppe de 50 000 € qui a permis de générer près de 357 000 € de chiffre d'affaires
- Durée de 11 jours, jusqu'à épuisement de l'enveloppe.
- Plus de 2 700 utilisateurs de l'application Keetiz, 20 % du montant de leurs achats cagnottés auprès de 435 commerces participants

Plus de 79% de la dotation globale dédiée consommée à Narbonne



Aménagement économique

Développer l'offre foncière pour les entreprises

En 2021, la commercialisation de parcelles sur les zones de Coursan, Armissan, Caves, Le Castellas à Montredon-des-Corbières et La Coupe à Narbonne se poursuit, ainsi que les études d'aménagement de nouvelles zones et la modernisation des zones existantes.

Chiffres clés 2021

30 zones d'activités

Soit 609 ha

+ de 5 ha attribués

Le Pôle santé

- Poursuite de DUP (déclaration d'utilité publique) Pôle santé
- Ouverture en juin 2021 du nouvel Hôpital privé du Grand Narbonne
- Accompagnement du concessionnaire du Grand Narbonne Alenis dans la mise en œuvre de la ZAC : adaptation des missions confiées dans le cadre de la concession
- Approbation du projet immobilier tertiaire envisagé par Alenis sur un lot de 3 400 m² de la zone Pôle Santé, à proximité de l'Hôpital privé.



La ZAC Néviau

Dans le prolongement du Pôle santé, le Grand Narbonne a lancé la création de la zone d'aménagement concerté à Néviau qui porte sur une emprise de 70 hectares.

En 2021 :

- Études environnementales préalables
- Dossier lié à la compensation agricole

Treize lots attribués dans les zones de Caves, Coursan, Armissan et Montredon-des-Corbières

• Zone artisanale de Caves

Un lot a été attribué au profit de la SARL Ixoff spécialisée dans la fabrication de systèmes de contrôle d'accès RFID (radio-identification).

• ZA La Condamine à Coursan

Trois lots attribués : un à la SAS Granhota, artisan vinaigrier, et deux lots pour la création d'une distillerie de spiritueux orientée vers le whisky.

• ZA La Peyrelade à Armissan

Deux lots attribués à la société Espace & Cover spécialisée dans la conception de spas, abris de piscines et de terrasse haut de gamme et à la société Vitruve Réfrigération intervenant dans les domaines de la réfrigération commerciale et industrielle, de la climatisation et ventilation industrielle.

• ZAC du Castellas à Montredon-des-Corbières

Six lots attribués : un lot à une entreprise spécialisée en maçonnerie, gros œuvre, conception et réalisation, deux lots à l'entreprise Comptoir Commercial du Languedoc spécialisée dans la distribution de matériels du BTP, un lot à l'étude notariale de Maître Negre-Nonin, un à la société JEM Location, et un à la société Socma.

Poursuite de la commercialisation de terrains à La Coupe, Narbonne

• Parc Méditerranéen de l'Innovation

Deux lots sont attribués à l'entreprise Bourrel, développeur d'énergies, spécialisée dans la distribution et la livraison de fioul, carburants, AdBlue, lubrifiants et granulés de bois.

• Zone Intergénérationnelle

Attribution de quatre lots :

- Deux lots à l'Hôpital de Narbonne pour la réalisation de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), d'un centre de pédopsychiatrie et le transfert de leur centre Alzheimer.

Soutien financier de 300 000 € en vue de l'implantation de l'IFSI

- Un lot au cabinet dentaire des Docteurs Reffay, dans le but de prévoir une extension du bâtiment existant rue Marcelin Boule.
- Un lot à la Ville de Narbonne afin de permettre à la Crèche La Domus des Pitchouns d'agrandir son parking.

Les projets de création ou d'extension de zones d'activité

ZAC Les Cabanes à La Palme

Poursuite des études préalables à la réalisation de l'opération d'aménagement ZAC "Les Cabanes de La Palme" d'environ 30 ha : restitution de la phase 1 de l'étude de marché.

ZA Mourastel à Saint-Marcel-sur-Aude

Lancement des études de faisabilité pour l'aménagement d'une zone d'activités de 4,5 ha.

Projet d'extension de la Zone Artisanale de Caves

Restitution de l'étude d'opportunité et de faisabilité de développement pour l'extension de la zone d'activités des 4 chemins à Caves : en faveur du projet d'environ 7 ha.



1,4 M€ pour moderniser les zones d'activités

Le Grand Narbonne compte 30 zones d'activités et y réalise tous les ans des travaux de modernisation et d'entretien.

En 2021, plus de 1,4 M€ de travaux ont été réalisés :

- **800 000 €** pour les petits travaux d'entretien de voirie, d'espaces verts et d'éclairage public
- **645 000 € de travaux de réhabilitation** dans différentes zones :
 - Mise en place et actualisation de la signalétique d'entreprise dans les zones d'activités de Plaisance à Narbonne et de Prat de Cest à Bages : 70 000 €
 - Travaux de réhabilitation du dispositif d'éclairage public (remplacement des candélabres par des lanternes à LED) dans les zones d'activités de Leucate, Plaisance et Croix Sud (rues Panhard et Croix Sud) à Narbonne : 340 000 €
 - Travaux de réhabilitation dans la zone de Croix Sud à Narbonne, sur la voirie (rues Panhard, Levassor, Berlier) et les trottoirs (rues Delamarre-Deboutteville, Cugnot, Chenard) : 235 000 €.



Accompagnement des entreprises

Couveuses, pépinières et hôtels d'entreprises

Le Grand Narbonne accompagne les porteurs de projets d'entreprise et propose un parcours complet de l'idée de la création d'une activité à l'installation au travers de ses huit couveuses, pépinières et hôtel d'entreprises.



Nucleum, couveuse et pépinière d'entreprises

Portée par la BGE Languedoc-Catalogne, Nucleum propose un accompagnement en couveuse qui permet aux futurs créateurs d'entreprise de tester leur activité en toute sécurité et en pépinière avec un accompagnement et un hébergement des jeunes entreprises. Nucleum s'est spécialisée dans les projets d'entreprises du numérique, du service à la personne et aux professionnels et de l'économie sociale et solidaire.

Couveuse: 25 couvés et 25 emplois créés.
Pépinière: 15 entreprises et 53 emplois créés.
TAUX D'OCCUPATION: 52 %
Chiffre d'affaires généré : 733 000 €

Innoveum, pépinière hôtel d'entreprises innovantes

Au cœur du Parc méditerranéen de l'innovation, sur le parc de La Coupe à Narbonne, Innoveum propose aux entreprises un hébergement dans onze bureaux, trois laboratoires, un espace de co-working et des espaces mutualisés. Innoveum s'adresse aux porteurs de projets d'entreprises innovantes dans les filières des nouvelles technologies, les déchets, les énergies renouvelables, l'agri-viticulture, le bien-être et la santé.

18 entreprises accompagnées dont 6 résidents (3 en pépinière et 3 en hôtel d'entreprises) et 12 accompagnées hors-murs
TAUX D'OCCUPATION : 60 %
Chiffre d'affaires généré : + de 1M€

Hôtel d'entreprises d'IN'ESS

Porté directement par le Grand Narbonne, l'hôtel d'entreprise basé à IN'ESS s'étend sur 1 000 m² et propose seize bureaux, espaces mutualisés, salle de sport et espace de détente.

16 entreprises hébergées.
TAUX D'OCCUPATION: 100 %



Eole, pépinière hôtel d'entreprises

Situé au sein de la zone de Plaisance à Narbonne, Eole accompagne les entreprises du secteur de l'artisanat (agroalimentaire, BTP, environnement). L'hôtel pépinière, labellisé AFNOR, propose huit bureaux et dix ateliers de production de 100 à 300 m² ainsi que des espaces mutualisés.

49 entreprises accompagnées dont 16 résidents : 10 en pépinière et 6 en hôtel et 33 accompagnées hors-murs
TAUX D'OCCUPATION DE 78 %
Chiffre d'affaires généré : 2,19 M€



L'hôtel d'entreprises du Parc méditerranéen de l'innovation

Le Parc méditerranéen de l'innovation, géré par Alénis, bénéficie d'une surface de 1 000 m² et propose quinze bureaux, quatre ateliers ainsi que des espaces mutualisés. Il offre une solution d'hébergement tant aux entreprises locales qu'extérieures au territoire désireuses de se développer sur le territoire.

14 entreprises hébergées



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Une politique d'animation

La couveuse pépinière Nucleum et l'hôtel pépinière Innoveum mènent une politique d'animation régulière dans l'objectif de créer des passerelles entre les porteurs de projets et les entreprises déjà établies. Instants éco et Matinales proposent des rendez-vous thématiques gratuits animés par des professionnels qui partagent leur expertise. Ils s'adressent aux entrepreneurs et porteurs de projets et sont l'occasion pour les participants d'élargir leur réseau.

En 2021 :

10 Instants éco du Grand Narbonne, organisés à Innoveum : **234 participants**

8 matinales, organisées par Nucleum : **167 participants**

Innovation sociale et emploi

IN'ESS, un outil au service de l'innovation sociale, de la formation et du numérique



IN'ESS est la structure phare du Grand Narbonne dédiée à la création d'activités et d'emplois, à l'accompagnement des projets professionnels au travers de la formation, de l'innovation sociale et du numérique. À Saint-Jean Saint-Pierre à Narbonne, IN'ESS accueille, oriente et conseille toute personne en recherche d'emploi/formation, salariés, porteurs de projets. IN'ESS s'appuie sur ses 19 structures résidentes et sur ses partenaires externes (chambres consulaires, Pôle Emploi, etc.) pour proposer des solutions adaptées. 31 entreprises hébergées ainsi que les services de la collectivité complètent cet écosystème.

IN'ESS comprend un tiers-lieu, labellisé Tiers Lieux Occitanie, doté d'un espace de coworking et d'un FabLab.

En 2021, IN'ESS renforce son offre de formation professionnelle et d'accompagnement au projet professionnel avec l'arrivée de :

- **L'AFPA**, acteur majeur de la formation professionnelle,
- **Le GRETA CBEN**, centre de bilan de l'Éducation nationale,
- **Le CFA Sanitaire et Social**, centre de formation spécialisé sanitaire, social et médico-social

Les principales actions 2021

La Mission Locale Jeunes accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

- 3480 jeunes accompagnés
- 900 permanences de conseillers sur les communes du Grand Narbonne
- 1752 contrats signés pour des jeunes
- 506 entrées en formation et 261 contrats en alternance

BGE Languedoc-Catalogne accompagne les porteurs de projet, entrepreneurs et dirigeants dans la création, reprise et développement d'entreprise. Cités Lab aide les habitants du territoire, plus précisément des quartiers, à amorcer leur projet de création d'entreprise.

- 458 porteurs de projets/entrepreneurs accueillis
- 267 accompagnements réalisés
- 55 créations/reprises d'entreprise
- 177 entrepreneurs appuyés dans leur développement

VIVELA coopérative d'activité et d'emploi de services à la personne, accompagne des porteurs de projets et permet de tester, développer et pérenniser leur activité économique.

- 35 entrepreneurs salariés

Le comptoir des entrepreneurs, coopérative d'activité et d'emploi toutes activités, propose de créer progressivement un emploi salarié avec un accompagnement dans la durée.

- 102 personnes accompagnées dans leur projet entrepreneurial
- 81 entrepreneurs présents

Le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ/IBTP) recrute sur des parcours en alternance et met des candidats à disposition de ses adhérents.

- 36 contrats en alternance dans les métiers du bâtiment
- 153 personnes en intérim grâce à IBTP

ADIE aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer, développer leur activité grâce au microcrédit et à la micro-assurance.

- 83 entreprises : microcrédits ou prêt d'honneur pour financer leur entreprise
- 56 personnes : microcrédit pour financer leur mobilité
- 30 porteurs de projets ou entrepreneurs accompagnés

France Active AIRDIE favorise l'insertion économique des personnes en difficulté d'accès à l'emploi par la création d'entreprises locales et durables, en mobilisant des initiatives et des financements solidaires.

La fondation agir contre l'exclusion (FACE) s'appuie sur près de 100 entreprises audoises engagées contre l'exclusion. Elles s'impliquent notamment dans des actions concrètes, dans les domaines de l'emploi et de la lutte contre toutes les exclusions et discriminations.

- 256 demandeurs d'emploi ont bénéficié au moins d'une action



La Ruche Associative accompagne la création et le développement des associations.

- 130 bénéficiaires
- 108 stagiaires formés

Concept-luoga : centre de formation qui conçoit des dispositifs de rue mobiles sur le territoire national et permet aux structures sociales et culturelles, d'aller travailler sur l'espace public au plus près des habitants.

- 32 communes équipées et formées

CBC Méditerranée spécialiste du bilan de compétences, aide les personnes à faire le point sur les compétences acquises et leur évolution professionnelle.

- 220 personnes reçues en 1^{er} entretien d'informations
- 87 personnes accompagnées dans le cadre d'un bilan de compétences
- 10 jeunes accompagnés dans le cadre de l'action BUZZ'INESS

Les marchés socialement responsables génèrent plus de 35 000 heures de travail

Afin de soutenir l'emploi sur son territoire, le Grand Narbonne encourage les opérateurs économiques à pratiquer des achats socialement responsables et met à disposition une assistance à maîtrise d'ouvrage, de la définition des besoins à la réception des prestations.

Chiffres clé 2021

16 acheteurs accompagnés

372 marchés socialement responsables suivis

112 candidats suivis

119 entreprises accompagnées

35 411 heures sociales réalisées



La Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne

La Maison du travail saisonnier du Grand Narbonne informe les entrepreneurs et les travailleurs saisonniers en recherche d'emploi ou en activité sur toutes les questions d'emploi, formation, hébergement, transports et de santé au travail.

En 2021 :

- 22 permanences mobiles et itinérantes en avant-saison sur 19 communes du Grand Narbonne
- 20 permanences mobiles et itinérantes en été sur les stations littorales : Saint-Pierre-la-Mer, Narbonne-Plage, Gruissan et Port-Leucate
- 677 personnes renseignées
- 3 784 offres d'emploi diffusées

Les formations numériques à IN'ESS

L'école régionale du numérique/Simplon

Grâce au partenariat entre la Communauté d'agglomération, la Région Occitanie et Simplon, IN'ESS accueille l'école Régionale du Numérique / SIMPLON dans ses locaux. L'école régionale du numérique donne accès à un diplôme reconnu par l'État : Développeur web et web mobile, équivalent d'un Bac+2. Elle s'adresse à toute personne en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, quel que soit son niveau d'étude. Financée par la Région, l'école régionale du numérique est gratuite pour les apprenants et d'une durée de 11 mois.

En 2021 :

- fin de la 6^e promotion de développeurs web 2020-2021 comprenant 11 apprenants, dont 7 ont trouvé un emploi dans le domaine du numérique, soit 54% de sortie positive.
- recrutement et démarrage de la 7^e promotion de développeurs web 2021-2022 comprenant 11 apprenants.

E-formation

IN'ESS fait partie du réseau e-formation de la Région Occitanie.

En 2021, 34 stagiaires ont suivi une formation à distance et ont pu bénéficier des équipements à IN'ESS : salle de formation avec ordinateur et connexion internet pour suivre les cours en visio-conférence.

Les demandeurs d'emploi du territoire ont pu accéder à 20 nouvelles formations professionnelles sur le territoire.



L'enseignement supérieur

Le Grand Narbonne accueille environ 2 000 étudiants par an. Outre les formations supérieures dispensées dans les lycées et écoles du territoire, l'enseignement supérieur s'articule autour de deux pôles universitaires annexes de l'Université Perpignan-Via Domitia (UPVD) : le pôle juridique au cœur de Narbonne et le pôle scientifique situé au parc méditerranéen de l'innovation.

En 2021, le Grand Narbonne octroie :

140 000€ à l'UPVD pour l'antenne délocalisée sur le territoire

5 000€ à la Fondation de l'UPVD dans le cadre du mécénat

Le FabLab

Basé à IN'ESS, le FabLab est un laboratoire de fabrication et de prototypage numérique ouvert à tout public sur abonnement. Il est équipé de machines à commande numérique et animé par un fabmanager et un conseiller numérique. Le FabLab peut être privatisé par des associations ou des entreprises à l'occasion de projets de développement.

Principales actions en 2021

- 50 privatisations du FabLab par des entreprises, partenaires et associations malgré la crise sanitaire
- Lancement des ateliers mensuels grand public du FabLab au Narbo-Via. Ils proposent un regard décalé sur les collections du musée au travers d'initiations à différentes technologies et logiciels. **40 bénéficiaires**
- **46 participations** au déploiement du dispositif itinérant de la Microfolie (cf ci-contre)
- Dans le cadre de l'opération nationale "La classe, l'œuvre !". Les élèves de 6^e du collège Les Mailheuls à Coursan ont étudié des prénoms, noms et surnoms (les Tria Nomina) des citoyens de l'époque romaine à partir de vestiges, et conçu un générateur de noms romains.
- Accueil d'associations de quartier dans le cadre du Contrat de ville pour la médiation, la cohésion sociale et l'égalité des chances (APB, Maison des Potes, GEM la Soleyade etc.)
| **20 matinées réservées**
- Fabrications diverses pour les services du Grand Narbonne dont la création d'un jeu (plateau, trophée) pour les besoins d'une formation créée par le service commande publique.



Micro-Folie du Grand Narbonne

Depuis 2019 et dans le cadre des actions Politiques de la Ville (voir p34-35), le Grand Narbonne abrite sa Micro-Folie, musée virtuel qui regroupe des œuvres des plus grands musées de France. La Communauté d'agglomération s'est portée volontaire pour expérimenter une version mobile du dispositif en 2021. Objectif : favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre.

En 2021, le dispositif mobile Micro-Folie :

1 conférence sur le monde artistique et 4 ateliers : personnalisation d'objets avec des outils numériques du FabLab, réalité virtuelle, musée numérique et arts plastiques.

4 communes d'accueil :

Port-La Nouvelle, Sainte-Valière, Fleury d'Aude, Narbonne

36 séances animées dans les communes et 1000 personnes accueillies

10 séances animées dans les quartiers politique de la Ville Razimbaud et Saint-Jean Saint-Pierre. 200 personnes accueillies

Un public scolaire élargi aux communes environnantes: Sigean, Montredon-des-Corbières, Ginestas, Saint-Marcel-sur-Aude, Coursan.

Cohésion urbaine et territoriale

Politique de la Ville

Contrat de Ville du Grand Narbonne

En 2021,

- une centaine de propositions d'actions reçues
- 294 000 € de subventions versées aux 34 associations de territoire
- 78 actions menées en faveur des quartiers prioritaires s'inscrivant dans le cadre des trois piliers du contrat de ville

Exemples des actions financées :

- KINO avec FACE Aude - 10 courts-métrages sur l'égalité femmes-hommes
- Une mosaïque des actions quotidiennes de l'association l'ARCHE
- Boxing Club et le tournoi de quartiers

Espace Grand Narbonne Razimbaud

L'espace Grand Narbonne Razimbaud est une structure d'accueil, d'orientation et d'accompagnement de proximité pour les projets professionnels, formation, emploi.

10 800 personnes reçues

En 2021 :

Emploi : présence d'une médiatrice de la Mission locale jeunes pour accompagner les habitants dans leurs démarches emploi/formation

- Objectif emploi : 4 rendez-vous de recrutement de personnes en recherche d'emploi sous forme de job-dating - 111 personnes reçues
- Place de l'emploi et de la formation en Occitanie en partenariat avec Pôle Emploi. Objectifs : aller à la rencontre des publics non-utilisateurs des services de Pôle emploi, rapprocher entreprises et candidats à l'emploi - 191 visiteurs

Lutte contre la fracture numérique : mise à disposition d'un accueil spécifique et d'une assistance numérique pour les recherches d'emploi, des démarches en ligne etc.

- 3900 personnes reçues.



Cité de l'emploi

Labellisé "Cité de l'emploi" par l'État, le Grand Narbonne participe à une expérimentation dont l'objectif est de faire émerger des actions innovantes en faveur de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville.

En 2021, deux actions sont menées par le Grand Narbonne :

Buzz'IN'ESS, formation intensive de trois mois à destination des jeunes diplômés des quartiers, ayant des difficultés à décrocher leur premier emploi. Une formation sur mesure, intégralement conçue par les services du Grand Narbonne.

- Une promotion de 9 étudiants avec sortie positive (emploi ou formation)



La coopérative d'insertion

Sous le format coopératif, des femmes des quartiers ont été mises en situation réelle d'entrepreneuriat collectif avec l'appui du Comptoir des Entrepreneurs [LCE]. La structure propose un nouveau modèle économique d'accompagnement.

7 femmes suivies :

- 2 intègrent la coopérative d'insertion sur un projet restauration au sein du resto d'IN'ESS
- 1 intègre la coopérative d'insertion sur un projet couture
- 3 intègrent le projet d'économie circulaire (partenariat Grand Narbonne / groupe Orange)
- 1 est accompagnée vers l'obtention du permis de conduire, indispensable à son projet professionnel

Plan de lutte contre les discriminations

En 2021, l'animation créée a pour objectif de permettre aux jeunes de se questionner sur la problématique de l'égalité entre femmes et hommes au travers du prisme du cinéma et de créer une œuvre collective sous forme d'un film d'animation.

- **20 classes** (CE1, CE2, CM1 et CM2) ont bénéficié de l'atelier dans 7 écoles du Grand Narbonne : Voltaire, Jaurès, Montmorency, Bourg, Zola, Chavernac (Coursan), Blum.
- **500 élèves** ont pris part au projet.

Insertion et économie sociale et solidaire

Les chantiers d'insertion :

- 426 000 € accordés aux quatre ateliers et chantiers d'insertion du territoire IDEAL, FORCE, PNR et le chantier « à deux mains » porté par l'AMI.
- 193 salariés en insertion.

Économie sociale et solidaire :

- Quatre associations financées par le Grand Narbonne pour un montant de 60 000 € (FACE Aude, La Ruche Associative, BGE et Juste Echange).

Exemple d'action : l'observatoire local de la Ruche associative.



Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Les actions 2021

Sécurité routière :

- Journée de prévention deux roues : alternative aux poursuites pénales pour les deux roues motorisées - 300 conducteurs contrôlés
- Transports scolaires : action de prévention et de contrôle au sein des bus

Rencontres entre collégiens et forces de l'ordre

27 rencontres de coopération entre les acteurs de la sécurité et de la prévention

Les chantiers jeunes

Ils s'adressent aux jeunes, filles et garçons, de 16 à 18 ans issus à 50 % des quartiers prioritaires de Narbonne et à 50 % des communes. Lors de ces chantiers "passerelles vers l'emploi et la citoyenneté", les jeunes effectuent divers travaux d'entretien et bénéficient également d'un accompagnement social par une médiatrice familiale.

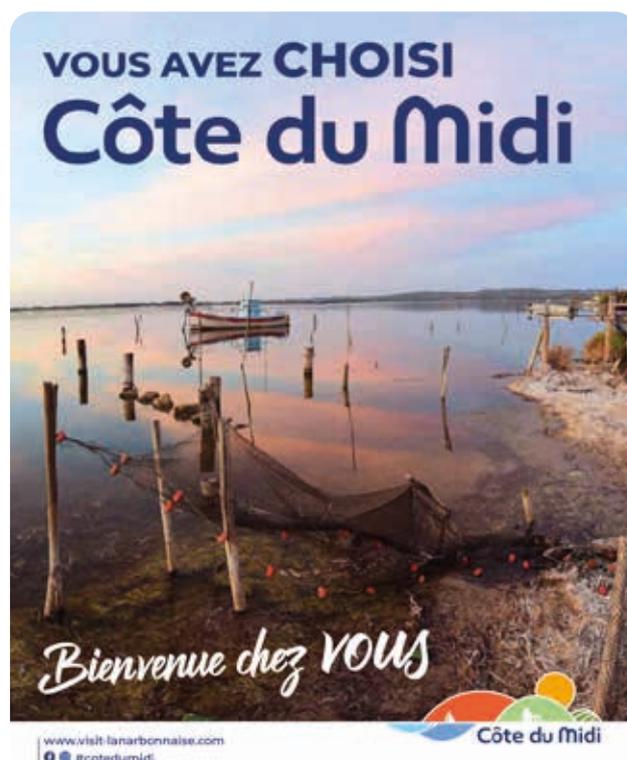
- **8 communes partenaires ou d'accueil :** Fleury d'Aude et Salles-d'Aude - Coursan et Ginestas - La Palme et Moussan - Narbonne (gendarmerie) et Mailhac.
- **80 participants**
- **240 h de travail**
- **80 h de médiation**

Tourisme

L'Office de Tourisme du Grand Narbonne a évolué en profondeur en 2021. Dans un contexte persistant de crise sanitaire liée au Covid 19, c'est toute la stratégie qui a été repensée pour se lancer dans une dynamique de renouveau. La nouvelle direction à la tête de l'EPIC a recomposé l'organigramme suite à la fusion avec l'Office de Tourisme de Narbonne, de nouveaux projets et services ont vu le jour, tout comme un nouveau nom de destination touristique qui se veut fédérateur pour l'ensemble du territoire.

Les principales actions en 2021

- **Fusion des Offices de Tourisme de Narbonne et du Grand Narbonne** en juillet, et déménagement du siège administratif en cœur de Narbonne en octobre.
- **Naissance de la Côte du Midi** : inauguration du nouveau nom de la destination en novembre, choisi par 20 000 votants.
- **Création d'une billetterie en ligne** pour la vente d'activités et visites guidées.
- **Création d'un service groupe** : l'Office de Tourisme devient opérateur de voyages.
- **Création d'un Pôle Loisirs** : les activités de pleine nature deviennent un axe fort de la politique touristique territoriale.
- **Audits mystères des Offices de Tourisme de Narbonne et Narbonne-Plage** pour la marque Qualité Tourisme : taux confirmé de 93 %.
- **Nouvelles actions de communication** : Guide Petit Futé Grand Narbonne, partenariat Journal des Plages, Magazine Métropolitain...



Bienvenue sur la Côte du Midi

La volonté de créer un nouveau nom de destination émane du constat suivant : quand un visiteur vient en vacances sur notre territoire, il ne sait pas le nommer. L'objectif était donc de **trouver un nom évoquant les valeurs et atouts de la destination, qui soit impactant et fédérateur.**

L'Office de Tourisme a lancé de juin à fin septembre une campagne de consultation de grande envergure : deux vidéos mettant en scène des ambassadeurs, un plan media presse, digital et radio, un affichage urbain, de l'événementiel... Au total, la plateforme de vote a reçu 112 000 visites et plus de 20 000 personnes ont voté, permettant de créer un fichier qualifié de plus de 6 000 personnes.

Le 16 novembre 2021, lors d'une soirée gratuite et festive à l'Arena de Narbonne, en présence du publiciste Jacques Séguéla, le nom et le logo ont été dévoilés aux habitants : La Côte du Midi est depuis ce jour le nouveau nom de la destination touristique.



Une fusion : nouvelle direction, nouvelle équipe

L'Office de Tourisme (OT) est le bras armé de la Communauté d'agglomération pour développer le tourisme, première activité économique du territoire. Le Président de l'OT, Bertrand Malquier, a souhaité structurer rapidement la gestion autour d'un Directeur avec le recrutement de Serge Hoibian au 1^{er} février 2021. La fusion avec l'OT municipal de Narbonne a également été actée, volonté partagée avec le Président du Grand Narbonne et Maire de Narbonne, Maître Didier Mouly.

L'intégration de la Ville-centre et des 120 000 visiteurs annuels de l'OT de Narbonne au 1^{er} juillet permet d'irriguer l'ensemble du territoire, toute l'année.

L'intégration de l'OT de Narbonne dans l'OT communautaire a permis de recomposer le comité de direction.

En termes d'organigramme, la structuration de l'OT a été repensée autour de 5 pôles :

- Communication, promotion et digital
- Finances et ressources humaines
- Ingénierie Développement Commercial
- Loisirs et Pleine nature
- Accueil



De nouveaux outils de commercialisation

En juin 2021, l'Office de Tourisme a développé une billetterie des visites et activités. Objectif : mettre en lumière le meilleur de l'offre et en faciliter l'achat, faire de l'OT un véritable "comptoir de loisirs" pour les visiteurs et les habitants.

L'offre d'activités est plus visible pour les conseillers en séjours de l'OT, mais aussi les hébergeurs, qui peuvent mieux conseiller sur les jours, heures et tarifs des activités. La plateforme de réservation (aujourd'hui billetterie.cotedumidi.com) est en effet une vitrine supplémentaire pour les prestataires. À noter que l'ensemble des activités peuvent être achetées dans les Offices de Tourisme de la Côte du Midi : Narbonne, Port-La Nouvelle, Saint-Pierre-la-Mer, Le Somail, Sigean, mais aussi en ligne.

Autre nouveauté commerciale en plein développement, la création d'un service "Groupe" qui permet l'organisation de séjours sur-mesure pour des autocaristes, clubs et associations qui souhaitent passer une journée ou quelques jours sur le territoire. Ainsi, l'OT peut se positionner sur ce marché, avec sa brochure dédiée, et réaliser les devis pour la conception de séjours tout inclus.

Chiffres clés 2021

20 225 votes pour le nouveau nom (42% pour Côte du Midi)

3500 billets réservés pour la soirée d'inauguration du nouveau nom à l'Arena

26 : l'effectif des permanents de l'Office de Tourisme auquel s'ajoutent **24 agents** saisonniers

6 comités de direction réunis dont 4 quatre délocalisés sur des sites touristiques partenaires : Château Pech Celeyran, Château de Lastours, Stelsia Casino à Port-La Nouvelle et Château Capitoul.

Agriculture

Reconquête des friches et préservation du foncier agricole

En 2021, le Grand Narbonne lance le **programme terra rural Somail** dont les enjeux sont multiples : reconquérir des friches agricoles, revaloriser les paysages autour du Somail, conforter l'activité agricole, pérenniser et renforcer les filières locales et les circuits-courts.

- **5 COMMUNES CONCERNÉES** : Sallèles-d'Aude, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Ginestas et Mirepeïsset.
- **Financement par les fonds européens et une aide publique de 50 120€**

Le projet alimentaire de territoire (PAT)

Les projets alimentaires territoriaux répondent à des enjeux qui revêtent trois dimensions :

- **Économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles.
- **Environnementale** : développement de produits locaux et de qualité, valorisation d'un mode de production agro-écologique préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, valorisation du patrimoine.

En 2021 :

- un diagnostic du territoire du Grand Narbonne est établi et des objectifs stratégiques sont pré-identifiés.
- un poste à plein temps financé à 70% est ouvert.



Les principales actions en 2021 :

Poursuite du projet S.A.LI.N. : étude de la salinisation des aquifères littoraux de la Narbonnaise afin d'évaluer les impacts du changement climatique et proposer des adaptations vers une agriculture durable.

Coût global : 458 964 € sur 3 ans

Poursuite du projet REUT réutilisation des eaux usées pour l'agriculture qui entre dans sa phase opérationnelle :

- Démarrage des travaux de l'unité REUT de la station d'épuration de Narbonne-Plage
- Études de dimensionnement et études économiques menées sur les stations d'épuration de Gruissan, Leucate-La Franqui et Sigean dans le cadre de Littoral +

Mise à jour en continu de la carte interactive en ligne et format papier "Par ici les produits d'ici".

Une action de promotion des circuits-courts qui recense 150 points de vente de produits locaux

14 événements et actions soutenus mettant en avant les produits agricoles locaux : marchés de producteurs, fêtes agritouristiques.

Montant : 32 800 €



Aménagement durable et services publics

Le Grand Narbonne place la transition écologique au centre de l'ensemble de ses services publics. Mobilité, gestion des déchets, eau et assainissement, habitat et urbanisme, transition énergétique, tout est mis en œuvre pour préserver les ressources.



Le cycle de l'eau

Le Grand Narbonne assure les compétences obligatoires eau potable, eaux usées, eaux pluviales urbaines et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Afin de garantir un service performant et de qualité, la communauté d'agglomération mène un programme pluri-annuel de travaux. 2021 est marquée par un chantier d'assainissement d'envergure de plus de 5,5 M€ à Narbonne.

Mise en place de la mensualisation

Après avoir expérimenté la mensualisation dans quatre communes, le Grand Narbonne déploie le dispositif sur les 19 autres communes gérées en régie afin de répondre aux attentes des abonnés. Ce nouveau moyen de paiement permet de lisser le règlement des dépenses eau/assainissement avec un paiement échelonné sur neuf mois. En fin de période, une facture de solde est calculée à partir de la consommation réelle annuelle.

La gestion des eaux pluviales urbaines

Le Grand Narbonne assure la gestion des eaux pluviales urbaines depuis 2020. En 2021 sont établies des conventions de gestion des eaux pluviales à destination des communes ainsi qu'un cahier des charges des prescriptions techniques pour les futurs chantiers.

Le Grand Narbonne investit par ailleurs 206 000 € à Roquefort-des-Corbières pour la création du réseau pluvial rue du champ de Naut.

Budget global eau et assainissement

5,8 M€ TTC investis en travaux et études pour l'alimentation en eau potable

9,1 M€ TTC investis en travaux pour les réseaux d'eaux usées et stations d'épuration

315 600 € TTC en travaux d'extension pour le réseau pluvial



Lancement du chantier assainissement quartier est de Narbonne

Débuté le 15 février 2021 pour une durée d'un an, ce chantier d'assainissement consiste en la mise en place d'un réseau des eaux usées performant et adapté à l'évolution de la ville. Le chantier comprend :

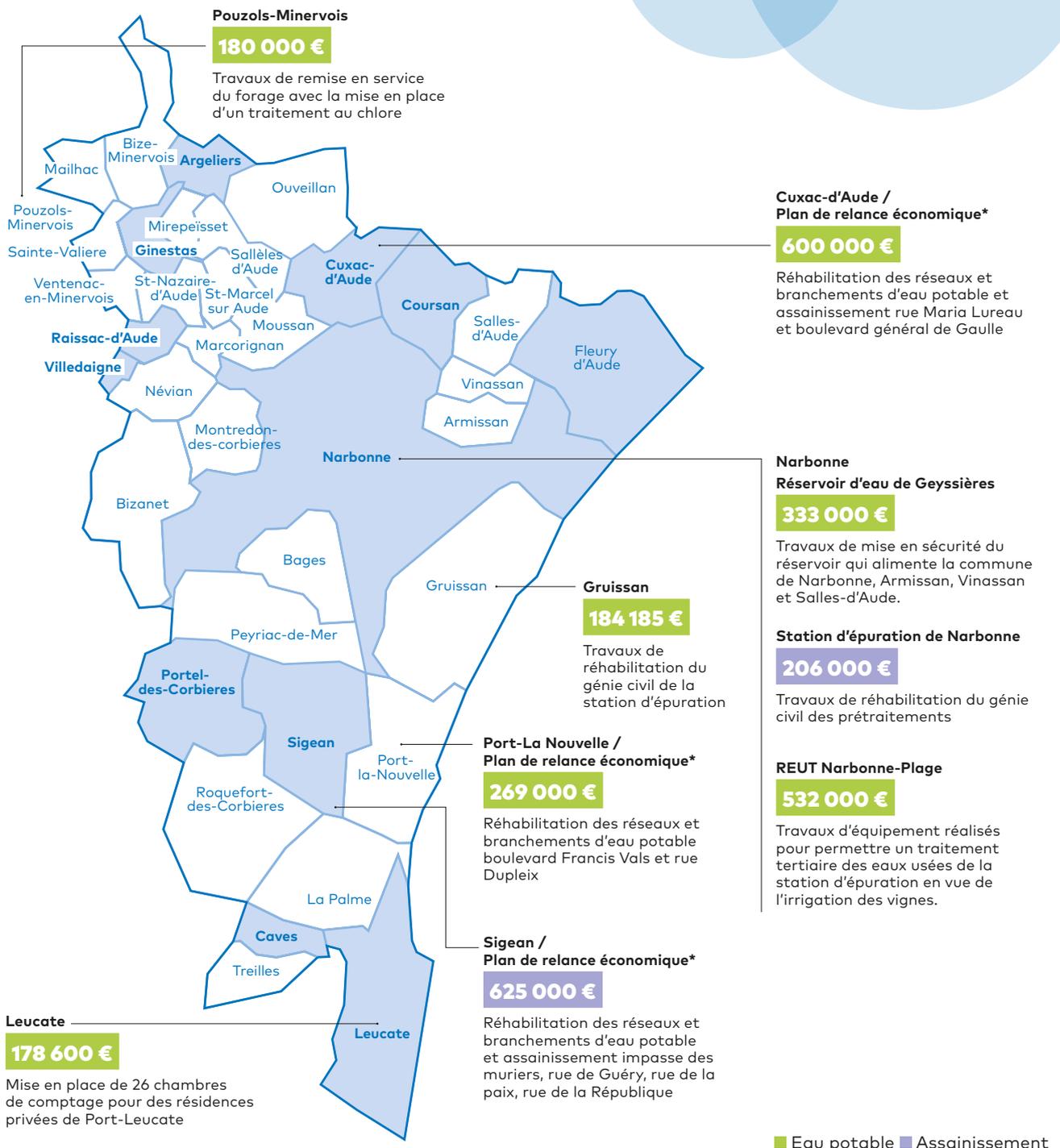
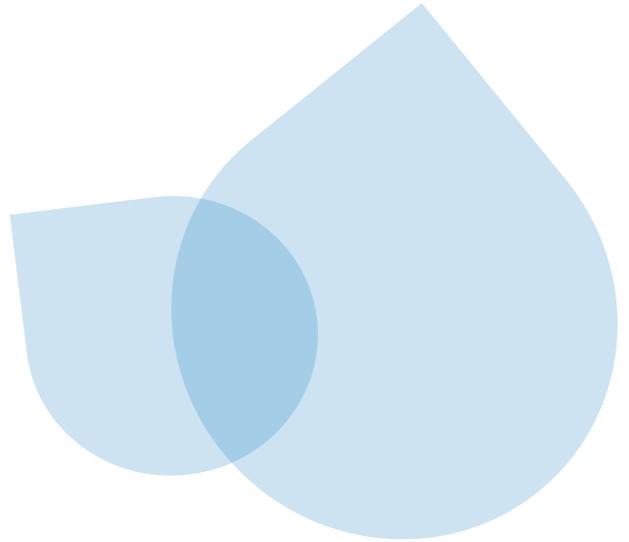
- **La création d'un nouveau poste de refoulement** situé au Parc des sports et de l'amitié. Il remplace trois postes de refoulement vieillissants.
| **1,95 M€ maîtrise d'ouvrage déléguée Veolia**
- **La création de 800 m de réseaux de transfert** pour acheminer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Narbonne.
| **3,56 M€ maîtrise d'ouvrage Grand Narbonne dont 430 000 € HT liés aux fouilles archéologiques.**
- **Des travaux d'opportunité de réhabilitation du réseau d'eau potable en tranchée commune**
| **260 000€ HT maîtrise d'ouvrage déléguée Veolia**

TOTAL = 5,5 M€ HT



Les principaux travaux réalisés en 2021

Suite à la pandémie, le Grand Narbonne met en place un plan de relance économique afin de soutenir les entreprises du BTP en anticipant notamment des chantiers de réhabilitation des réseaux (*).



Les mobilités

Le Grand Narbonne mène de nombreuses actions en faveur du développement des mobilités actives, de l'intermodalité et des déplacements en bus afin de proposer des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle et limiter les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

Le réseau Citibus

Citibus, réseau de transports en commun du Grand Narbonne, est géré en délégation de service public par l'entreprise Keolis. Il propose seize lignes qui desservent toutes les communes de la communauté d'agglomération et six lignes sur Narbonne. Deux navettes gratuites desservent le centre-ville de Narbonne à partir des parkings gratuits du Théâtre pour la Citadine 1 et de Maraussan pour la Citadine 2. De nombreux services sont accessibles en ligne ainsi que sur les deux applications Citibus.

Les principales actions 2021

Améliorations du réseau urbain

- Ligne E : ajout de l'arrêt Constellations (secteur Roches Grises/Réveillon)
- Citadine 2 : ajout de l'arrêt Mazagran

Améliorations du réseau interurbain

- Ligne 14 : ajout des arrêts Maison de la Santé, Centre Hospitalier et Catalogne pour les Bus Cool
- Bus Cool 204 - desserte du collège Saint-Louis de Gonzague à Port-Leucate : intégration de la desserte de La Palme

Améliorations Citibus des Plages

- Ligne Été 10 : passage de deux horaires transports à la demande (TAD) en fixe à 9h05 et 17h05
- Ligne Été 13 : passage en TAD
- Ligne Été 17 : ajout de trois horaires supplémentaires : afin de pallier au surnombre de voyageur observé l'été précédent
- Mise en place de la navette Indigo à Saint-Pierre-la-Mer suite à la piétonisation du front de mer (du 15 mai au 1^{er} septembre)



Information voyageurs et vente:



La vente en ligne
5 374
ventes



1 145 702
SMS
d'alerte envoyée



Le site internet
371 587
visites



L'agence mobile
534 heures
de présence sur
le territoire



Chiffres clés 2021

13 584 931 € coût de la DSP
(hors réfaction Grève et hors restitution
COVID 2021)

1 196 714 € recettes d'exploitation

3 109 342 km commerciaux

4 601 750 voyages

126 véhicules



Développer les mobilités douces et l'intermodalité

Principales actions en 2021

- **Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan** : lancement de la procédure d'enquête et de déclaration d'utilité publique (3,3 M€ dont 10% financé par le Grand Narbonne).
- **Pôle d'échanges multimodal de Leucate - La Franqui** : participation aux études d'opportunité et validation de la maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité par le Grand Narbonne.
- **Pôle d'échanges multimodal de Narbonne piloté par le Grand Narbonne** : lancement des études
- **Étude sur les liaisons cyclables** vers les zones d'activité intercommunale (ZAI) - 76 536 € :
 - Identification de 4 liaisons prioritaires à traiter
 - Création de fiches accessibilité pour l'ensemble des ZAI
- **Acquisition de 3 vélos-cargos à assistance électrique** pour mise à disposition dans les communes pour un montant de 12 493 €
- Accompagnement de 5 communes pour répondre à l'appel à projet AVELO 2, 4 sont lauréates de l'appel à projet
- **Obtention du label "Éco-mobilité"** de l'Ademe par le Grand Narbonne, collectivité relais, et accompagnement de 11 communes à l'obtention du label.

Zap Narbonne

Grâce à un partenariat entre le Grand Narbonne et Vinci Autoroute, les habitants du territoire adhérents au ZAP Narbonne, peuvent bénéficier de la gratuité entre les péages de Narbonne Est et Narbonne Sud sur les 22 premiers trajets du mois, puis de 50 % du 23^e au 44^e trajet.

En 2021 :

- **88 659 €** participation du Grand Narbonne
- **2 951** utilisateurs/mois
- **25 950** voyages/mois

LES NOUVELLES PISTES CYCLABLES

Voie douce Cuxac-d'Aude / Sallèles-d'Aude :

Programme réalisé dans le cadre de l'EuroVélo 8

- **3,6 km** d'aménagement entre le pont des lavandières et les abords du Gailhousty sur la digue de protection de l'Aude en partenariat avec le SMDA
- **Voie bidirectionnelle** de 3 m de large en enrobé végétal
- Montant : **297 136 € HT**

Travaux menés dans le cadre de l'Approche territoriale intégrée (ATI) urbaine Narbonne-Lézignan-Corbières (phase 3), liaisons cyclables entre les quartiers prioritaires de Narbonne :

Voie douce : en continuité de l'avenue Carnot et au sein du quartier Razimbaud

- **Voie bidirectionnelle** et zone de sécurisation par plateaux traversants dans les carrefours.
- Montant : **565 257 € HT**

Box à vélo :

Mise en place à Narbonne et dans les communes du Grand Narbonne de 19 box de sécurisation gratuits pour les vélos soit 68 places pour un montant de **190 619,52 € HT** (dont 23 700 €HT pour les 6 box simples installés dans le cadre de la phase 3 de l'ATI urbaine)



Environnement

Gestion et collecte des déchets ménagers



Le Grand Narbonne mène une politique volontariste en matière de collecte et de gestion des déchets afin de limiter leur enfouissement et de donner une seconde vie aux matières. Ainsi, en 2021, la communauté d'agglomération lance la mise en place de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Son objectif est à terme, de réduire le volume et la production de tous les types de déchets pour préserver l'environnement, favoriser l'économie circulaire et contenir les coûts de traitement des déchets.

La prévention des déchets

Outre le lancement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec la constitution de la commission consultative, le Grand Narbonne renforce les dispositifs en place pour limiter la production des déchets.

Composteurs individuels en bois

- 207 ventes (30 €)

Sites de composteurs collectifs 400L et 800L

- 12 sites de compostage partagé mis en service pour répondre à la demande croissante des collectivités, des quartiers et des établissements privés (27 sites de compostage installés, depuis 2019)
- 80 tonnes de déchets organiques détournées
- 35 tonnes de compost produites

Animations des ambassadeurs du tri

- 274 élèves sensibilisés dans les écoles d'octobre à décembre suite à la crise sanitaire.
- 55 interventions sur les marchés
- 12 interventions avec le stand Citibus (soit 322 personnes sensibilisées)
- 6 interventions sur le compost (250 participants)

Eco mobilier

Le dispositif de récupération du mobilier a été étendu dans 16 déchèteries du territoire.

- 2 681 tonnes collectées
- 147 700 € de soutien (exercice 2021)

ECO PÔLE SUEZ/GRAND NARBONNE / LE BIORESOURCELAB INAUGURÉ

L'Ecopôle Suez/Grand Narbonne à Narbonne comprend un centre de tri performant permettant de valoriser les déchets (bois, encombrants, emballages, biodéchets à terme), le centre de stockage de déchets et le BioResourceLab.

En 2021, le BioResourceLab, centre de recherche international du groupe Suez, qui travaille sur la valorisation des déchets organiques est inauguré. Il accueillera à terme une quinzaine de chercheurs qui œuvreront à l'optimisation des solutions de valorisation des bio-déchets existantes ou à des solutions innovantes.

En 2021 : réception d'un pilote de méthanisation avant la mise en place d'une collecte de biodéchets de professionnels pour 1T/semaine prévue en 2022



Le tri sélectif des déchets

Renforcement des contenants de tri sélectif :

- **30 contenants** mono flux (colonnes et bacs)
- **23 contenants** à verre (colonnes)

Collecte de textiles

- **120 bornes** réparties sur le territoire
- **421 tonnes** collectées
- **+12%** par rapport à 2020

Expérimentation de bornes RECO Suez Grand Narbonne : trier, recycler, c'est gagné !

- Mise en place de deux bornes de collecte des bouteilles plastiques et canettes métalliques à Narbonne-Plage et Fleury d'Aude dans le cadre d'un projet pilote. Ces bornes incitatives permettent aux usagers de réaliser un don à une association et de capter de nouveaux flux de déchets.

Principaux investissements

Dotation sacs poubelles :
45770€ soit **621 230 sacs**

Déchèteries: 226300€ de travaux et aménagements dont **90 150 €** consacrés à l'aménagement de la nouvelle voie de sortie de la déchèterie de Vinassan

Colonnes enterrées :
337 500 € soit 49 colonnes

Véhicules : 866 800 € (acquisition/renouvellement)

- Aménagement d'une plateforme de stockage de matériel sur l'ancien site "Mamor" dans la zone de La Condamine à Coursan 60 000 €

Chiffres clés 2021

105 802 tonnes de déchets collectés dont :

- Ordures ménagères : **53 194 tonnes**
- Déchèteries : **41 752 tonnes** (tout-venant, déchets verts, gravats, cartons, bois)
- Tri sélectif : **10 856 tonnes** soit :
 - Verre : + 591 tonnes (+13% par rapport à 2020)
 - Tri sélectif : + 470 tonnes (+9% par rapport à 2020)

Les fourrières

La fourrière automobile

Géré en délégation de service public par le **Garage de l'Étang** et la société **SOS remorquage Narbonne Dépannage** le service est assuré sur l'ensemble des communes du territoire.

- **901 véhicules enlevés** (177 pour le Garage de l'Étang et 724 pour SOS Remorquage)
- **522 véhicules récupérés par les propriétaires** (145 pour le garage de l'Étang et 377 pour SOS Remorquage)
- **83 652 € de recettes provenant des automobilistes** (25 862 € pour le garage de l'Étang et 57 790 € pour SOS remorquage)
- **21 537 € de recettes provenant du Grand Narbonne** (véhicules non récupérés par les propriétaires) (2 693 € pour le garage de l'Étang et 18 844 € pour SOS Remorquage)

Les fourrières animales

À Narbonne

L'association Au Refuge Pension des Animaux du Narbonnais (A.R.P.A.N.) assure l'activité de la fourrière animale et des adoptions pour le compte du Grand Narbonne. Elle a recueilli 610 animaux en 2021 (411 chiens et 199 chats).

- 384 issus du territoire communal Narbonnais
- 226 proviennent des autres communes du Grand Narbonne
- 377 restitués aux propriétaires (340 chiens et 37 chats)
- 470 adoptés (231 chiens et 239 chats)
- 192 abandons (117 chiens et 75 chats).

À Port-La Nouvelle

La fourrière animale est gérée en régie. En 2021, 117 animaux ont été accueillis soit 84 chiens et 33 chats.

- 87 animaux restitués (68 chiens et 3 chats)
- 37 animaux (16 chiens et 21 chats) remis à la S.P.A. pour adoption à la fin des 8 jours de garde et après recherche du propriétaire.

La SPA, hébergée dans les locaux du Grand Narbonne, assure l'adoption des animaux.

- 105 animaux adoptés dont 97 chiens et 8 chats
- 54 abandons dont 40 chiens, 13 chats et 1 vol.

En 2021, le Grand Narbonne investit 10 800 € dans l'installation de clôtures.

Transition écologique

Le Grand Narbonne s'est doté d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) co-porté avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour la période 2019-2023. Cette feuille de route décline six orientations stratégiques dans l'objectif final de devenir un territoire à énergie positive en 2050. En 2021, le Grand Narbonne réalise l'état des lieux de la politique Climat Air énergie en vue de consolider le plan d'actions à mi-parcours du PCAET 2019-2023.

Chiffres clés de l'état d'avancement de la trajectoire bas carbone (entre 2014 et 2019)

- Consommation énergétique : +5% essentiellement lié à une hausse significative dans le domaine industriel
- Emissions de gaz à effet de serre : +13 % due aux émissions du secteur industriel
- Emissions de polluants atmosphériques (entre 2015 et 2019) : - 10% pour les particules fines, oxydes d'azote, dioxyde de soufre, ammoniac et composés organiques volatiles
- Puissance en énergies renouvelables installées : + 34% liée au développement du solaire photovoltaïque, de l'éolien et de chaufferies-bois
- Séquestration carbone (entre 2012-2018) : + 1 599 tonnes éqCO₂/an lié au changement d'occupation des sols



LANCEMENT DES AMBASSADEURS DU PLAN CLIMAT

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, un réseau local d'ambassadeurs expérimental est créé pour renforcer la mobilisation des habitants en faveur de la transition écologique. En 2021, 10 femmes et 14 hommes bénévoles, issus de différentes communes du territoire, se sont engagés pour une durée de deux ans en faveur de la transition écologique. Ils mèneront des actions de sensibilisation afin de contribuer au changement des comportements des habitants grâce à l'aide d'une mallette pédagogique conçue par le service transition énergétique.



Les actions principales 2021

Economies d'énergie et énergies renouvelables

- **Rénovation énergétique des communes** : réalisation de 3 diagnostics et 7 suivis des actions mises en œuvre (convention avec le SYADEN)
- **45^{ème} borne de recharge électrique** installée (convention avec le SYADEN)
- **Construction de 3 centrales solaires** en autoconsommation dans 2 stations d'épuration : 161,7 MWc soit environ 23% des consommations totales produites sur place
- Démarche participative innovante avec la tenue de **jurys citoyens sur la question de l'éolien** à l'initiative de la DREAL et en partenariat avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
- Tenue d'un **club climat des communes** co-porté avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, sur le solaire en bâti suite à une enquête des communes sur leurs attentes
- Tenue d'un comité de pilotage pour animer la charte en faveur des énergies électriques d'origine renouvelable
- 1367 utilisateurs du cadastre solaire

Sensibilisation et formation

- **10 évènements de sensibilisation du grand public** : journée mondiale de l'eau, journée de l'environnement, forum junior, semaine européenne de la mobilité, semaine du développement durable, World clean up day, guichets uniques de l'habitat
- 5 animations scolaires sur les énergies renouvelables (prestataire AREpb) et 10 animations scolaires sur l'eau par le service transition énergétique
- 15 agents formés aux éco gestes au bureau - 11 agents formés à l'utilisation de vélos à assistance électrique, trottinettes et véhicule électrique

Urbanisme durable

Les principales actions en 2021

Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Narbonnaise

Approbation du SCoT révisé

Désimperméabilisation des sols

Lancement de travaux de désimperméabilisation des cours d'écoles de **Bize-Minervois et de Cuxac-d'Aude**.

Accompagnement du Grand Narbonne pour les études de faisabilité et le montage des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Aude pour les communes de Bize-Minervois, Cuxac-d'Aude et pour Névian (travaux en 2022):

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : 299 000 €
- Département de l'Aude : 35 500 €



Ces travaux améliorent la qualité de l'environnement immédiat des élèves et des équipes pédagogiques

Lancement d'études de faisabilité de projets de désimperméabilisation dans 5 cours d'écoles à Coursan, Moussan, Narbonne et Ginestas.



Étude de l'occupation du sol

Mise à jour de l'occupation des sols avec l'analyse par photo-interprétation des données 2018 au bénéfice des communes pour le suivi de leur plan local d'urbanisme (PLU) et le Grand Narbonne pour le suivi du SCoT

| Montant : 23 734 €

Analyse des indicateurs habitat, SCoT et plan local de l'habitat (PLH)

Lancée en 2021 au bénéfice des communes pour le suivi de leur PLU et pour le Grand Narbonne pour le suivi de son SCoT et de son PLH.

| Soutien technique et financier de l'Etat : 27 780 €

Autorisation du droit des sols

Afin d'anticiper la dématérialisation pour les dépôts des dossiers de demande d'autorisation du droit des sols, le service s'est fortement investi dans la formation dispensée aux communes adhérentes et dans la préparation aux changements de pratique.

Chiffres clés 2021

27 communes adhérentes au service du Droit des sols

1103 dossiers (+35%) dont :

- **550** permis de construire
- **407** déclarations préalables
- **122** certificats d'urbanisme opérationnels
- **18** permis d'aménager
- **6** permis de démolir

147 518 € de recette (+35%) malgré le maintien du coût unitaire de tarification.

Habitat

Soutenir la production de logements sociaux

Le Grand Narbonne soutient le développement de l'offre locative sur le territoire par le biais de subventions et de garanties d'emprunts accordés aux bailleurs sociaux.

En 2021:

- **186 logements livrés** dont 29 sur Narbonne et 157 dans les communes (Gruissan, Fleury, Sigean, Villedaigne, La Palme, Bizanet, Narbonne, Leucate, Coursan et Peyriac-de-Mer,) pour **1,1 M€ de subventions** versées aux bailleurs sociaux.
- **460 000 €** de subventions réservées par le Grand Narbonne pour la future livraison de **17 opérations** (87 logements).
- **13,5 M€ de garanties d'emprunt** pour la construction de logements et à titre exceptionnel pour la réhabilitation exemplaire de la résidence Razimbaud d'Algea.
- Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Narbonne : la Résidence des peupliers est entièrement démolie, avec une participation totale de 1,3 M€ du Grand Narbonne (dont **480 000 €** en 2021)

Le guichet unique habitat



La Communauté d'agglomération anime un guichet unique pour améliorer l'accès au service public sur toutes questions liées à l'habitat.

En 2021:

- **8 guichets itinérants de proximité** à Argeliers, Leucate, Narbonne, Narbonne-Plage, Ouveillan et Vinassan. Deux guichets ont été organisés au musée Narbo Via sur les techniques architecturales des Romains.



Lutter contre le logement indigne

Avant de mettre un logement à la location, les propriétaires des secteurs concernés doivent obtenir une autorisation préalable (permis de louer) depuis avril 2019.

En 2021:

Travail avec les communes pour la relance du dispositif en 2022

- **11 communes toujours engagées** (Bize-Minervois, Caves, Coursan, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Marcorignan, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude, Sigean, Portel-des-Corbières) : **158 permis de louer** délivrés suite à la visite-diagnostic du logement
- **1 commune** en délégation de compétence (Narbonne) : un partenariat avec la Ville de Narbonne pour la réalisation des visites

Détection et accompagnement des situations de logements potentiellement indignes

- **45 situations de locataires**
- **3 situations de propriétaires occupants**

Autonomie des personnes âgées

64 propriétaires ont été accompagnés pour réaliser des travaux d'adaptation de leur logement liés à un handicap ou à la perte d'autonomie.

- **53 396 € de subventions réservées par le Grand Narbonne**

Économies d'énergie

Depuis janvier 2021, le guichet unique rénovation énergétique du Grand Narbonne a informé et conseillé près de **2000 particuliers dont 61 ont reçu un audit thermique** via le dispositif "Rénov'Occitanie."





Mobilisation des logements vacants et mise sur le marché de logements à loyers accessibles

5 projets accompagnés pour la création de 10 logements. Tous étaient préalablement vacants.

Patrimoine et façades

Dernière année de l'action façades (2019- 2021) déployé dans les **14 communes de la mission centres anciens** :

- 31 conseils techniques délivrés pour le ravalement respectueux d'immeubles anciens
- Réalisation d'une mallette de badigeons traditionnels à la chaux.
- Poursuite de l'accompagnement financier de Coursan par le Grand Narbonne dans le cadre de l'action de ravalement obligatoire porté par la commune de Coursan
- Accompagnement financier du Grand Narbonne dans le cadre d'Action Cœur de Ville portée par la Ville de Narbonne depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Phase préparatoire de l'Action Façade 2022-2025 élargie à 18 communes de la mission centres anciens.

La mission centres anciens

Suite à la relance du dispositif fin 2020, la mission centres anciens accompagne 32 communes :

- **5 diagnostics en marchant** à Saint-Marcel-sur-Aude, Ouveillan, Montredon-des-Corbières, Bages et Saint-Nazaire-d'Aude
- **2 plans de références** à Mirepeïsset et Argeliers : feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre d'actions (réhabilitation, travaux...) sur des secteurs à enjeux
- **2 accompagnements sur des îlots** dégradés et/ou à enjeux fonciers à Névian et Saint-Marcel-sur-Aude
- **2 études sur la végétalisation** en centres anciens à Gruissan et Armissan
- **Aide à la réhabilitation d'un îlot dégradé dans le centre de Cuxac-d'Aude**, avec l'Établissement Public Foncier et Domitia Habitat pour partenaires : **100 000€**

Accueil des gens du voyage

Le Grand Narbonne assure l'aménagement et l'entretien d'une aire d'accueil permanente de 32 places à Cap de Pla à Narbonne et d'une aire de grand passage de 120 places à La Palme (Cabanes) dont la gestion est assurée par Vago, délégataire.

En 2021 :

- **Cap de Pla** : retour à une gestion apaisée après une année 2020 en carence totale de gestion. Le volet social déployé pour aider les occupants de l'aire dans leurs formalités administratives produit des effets notables et permet la reprise de la scolarisation des six enfants de l'aire. Réalisation d'aire de retournement pour faciliter l'accès à l'aire : **58 700 €**
- **La Palme** : aucune réservation programmée en raison de la situation sanitaire pendant la période estivale de 2021.



Les pompes funèbres

Certifié NF "services funéraires et organisation d'obsèques", les pompes funèbres du Grand Narbonne sont reconnues pour la qualité des prestations, des services et le professionnalisme de ses agents depuis 2014 sans discontinuer. Ainsi, le service public des pompes funèbres du Grand Narbonne propose un accompagnement complet aux familles endeuillées avec des prestations de qualité au prix le plus juste. Il dispose d'une équipe de quinze agents composée de chauffeurs porteurs, maîtres de cérémonies et de conseillers funéraires formés et qualifiés.

Activité du service pour l'année 2021

- **760** cérémonies
- **182** dépôts d'urnes avec cérémonies adaptées
- Des parts de marché en progression de 5 points par rapport à 2020 : **+59,68%**
- Des recettes en constante progression depuis 2010 : **+ 1,97M€**

Le funérarium du Grand Narbonne

Le funérarium du Grand Narbonne est ouvert à l'ensemble des familles et des opérateurs funéraires du territoire. Il comprend un espace moderne doté de quatre salons funéraires adaptés au recueillement. Ses espaces techniques permettent d'effectuer la préparation des défunts dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

575 admissions au funérarium en 2021 soit **+3,23 %** par rapport à 2020.

Le Grand Narbonne a investi **26 700 €** pour l'extension du centre funéraire.



Culture et loisirs

La gestion de la crise sanitaire a eu un profond impact sur le fonctionnement et l'organisation des établissements culturels et de loisirs en 2021. Du Patio des Arts à l'Espace de liberté, le Grand Narbonne a tout mis en œuvre pour adapter et maintenir l'accès du public à la culture et aux loisirs en toute sécurité.



Développement culturel



La Tempora : 11^e édition

En 2021, la Tempora évolue pour devenir un événement **100% estival et musical**. Fidèle à ses valeurs, le festival allie **accessibilité, itinérance, exigence artistique et proximité**. Il permet aux habitants du territoire, touristes, mélomanes, de se rassembler autour de la chanson française et des musiques du monde.

Avec la présence d'artistes émergents ou groupes chevronnés, de renommée nationale voire internationale, l'affiche de l'édition 2021 était haute en couleurs avec notamment Electro de luxe, Bonbon Vaudou, Lucia de Carvalho...

- Une soirée d'ouverture avec deux concerts
- Partenariat entre les communes et les associations avec mise en place de buvettes, et promotion des producteurs locaux et circuits-courts
- Respect des consignes sanitaires et adaptation
- Une date annulée en raison de la crise sanitaire et reportée en 2022

Chiffres clés 2021

13 communes participantes

4 000 spectateurs (une moyenne d'environ 300 spectateurs par date)

50 000€ : retombées économiques

Budget : 200 000 €

7^e édition du Salon du Livre

Après une année blanche liée à la crise sanitaire en 2020, le Salon du livre du Grand Narbonne 2021 s'est adapté aux contraintes sanitaires. Ainsi, il s'est déroulé en deux temps : en juin pour les rencontres scolaires qui ont eu lieu en visio conférence, en septembre pour la partie grand public. Habituellement programmé en mai, le Salon du livre a été reporté aux 25 et 26 septembre, et a été repensé sous la forme **d'un village avec une vingtaine de tentes déployées cours Mirabeau**, permettant aux visiteurs de déambuler en extérieur, **animations, expositions, séances de dédicaces sur les stands, rencontres et conférences** avec Jean-François Kahn, Camille Perrotte, Jean-Paul Demoule, Romane Serda ou encore les éditions Errance en partenariat avec le musée Narbo Via ont permis d'attirer 11 000 visiteurs. Richard Bohringer a assuré la soirée théâtrale le vendredi au Théâtre+Cinéma. Le format village sera conservé sur les prochaines éditions.

Chiffres clés 2021

100 auteurs

11 000 visiteurs

2 600 livres vendus soit 39 000 € de chiffre d'affaires réalisés en deux jours par 18 éditeurs et libraires de la région exposant



Théâtre+Cinéma scène nationale Grand Narbonne

En 2021, en complément des subventions du ministère de la Culture/DRAC, de la Région, du Conseil départemental et du centre national de la cinématographie et de l'image animée, le Grand Narbonne accorde une subvention de 900 000 € à l'établissement culturel qui abrite une scène nationale et un cinéma d'art et d'essais.

Le Grand Narbonne a également engagé la réhabilitation à l'identique du parvis du théâtre avec le remplacement des marches existantes et leur mise en valeur nocturne par un nouveau dispositif de mise en lumière en LED pour un montant de 310 000 € HT.

L'activité de la Scène nationale, en particulier la diffusion, est à nouveau marquée par la crise sanitaire avec l'annulation de spectacles et de séances cinéma. La saison 2021-2022 a débuté, avec un établissement ouvert au public sans limite de jauge et avec la mise en place du Pass sanitaire.

En 2021 :



SPECTACLE VIVANT

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, la Scène nationale avait initialement programmé **35** spectacles dont **14** ont été annulés, et **3** reportés.

21 présentés au public soit **72** représentations **12 658** spectateurs (pour une jauge proposée de 15 248 places,) avec un taux de remplissage à 83 %.

Diversité de l'origine des spectacles selon la programmation initiale : **4** spectacles de compagnies régionales, **21** spectacles de compagnies nationales et **9** spectacles de compagnies Internationales



CINÉMA

139 films diffusés, **4** retransmissions en direct de spectacle vivant (Comédie Française, Bolchoï et MET) **414** séances (estimations du nombre de séances annulées 260). **12 427** spectateurs au total



4M² IN SITU

Ballet du Nord - Sylvain Groud

10 représentations gratuites ont été présentées en février 2021 dans des lieux publics et lycées de Narbonne.

Sylvain Groud imagine une scénographie radicale compatible avec toutes les injonctions sanitaires, pour les spectateurs et les interprètes. L'espace qui prend la forme d'un labyrinthe chorégraphique immersif, est habité par les interprètes qui explorent et partagent leur expérience du confinement.

BAL CHOREGRAPHIQUE

Ballet du Nord - Sylvain Groud

Ce rendez-vous festif a ouvert la saison 21-22. Quatre interprètes du Ballet du Nord initient les danseurs amateurs à la transmission des gestes du Bal et ceux-ci les partagent avec les spectateurs.

La Médiathèque du Grand Narbonne

Malgré la crise sanitaire, la Médiathèque du Grand Narbonne maintient l'ouverture au public et l'accès à la culture dans le respect des règles en vigueur, innove, crée de nouveaux services et fait évoluer son offre.

Principales actions 2021

Nouveaux services

- Mise en place d'une **armoire de désinfection à l'ozone**, 100% écologique. Une première nationale dans le monde des bibliothèques pour assainir en 15 mn tous documents, coussins et objets utilisés par les usagers.
- Une nouvelle **boîte de retour de documents accessible 24h/24** et permettant de restituer séparément et en toute sécurité les livres et les CD/DVD.

Du (re)nouveau dans les collections

- Retour du 33 tours : acquisition de **215 vinyles** et d'une platine d'écoute.
- **Renouvellement du fonds BD/mangas jeunesse** : acquisition de près de 1 500 BD supplémentaires, soit plus de 80 séries entièrement renouvelées.

Structuration et enrichissement du réseau de lecture publique

- Conception d'une nouvelle **convention unique simplifiée** (2022-2024)
- **27 communes adhérentes** au réseau
- Les catalogues des bibliothèques de **Vinassan et Marcorignan sont intégrés au catalogue général** du réseau de lecture publique. Nouvellement informatisées, ces communes bénéficient désormais du service de navette documentaire (transfert d'ouvrages entre les 12 bibliothèques informatisées du réseau).

Signalement de manuscrits (J. Bousquet, J. Caraguel, etc.) et du fonds Paul Albarel sur le catalogue général des manuscrits

Grâce à la Convention pôle régional signée avec la Bibliothèque nationale de France, la Médiathèque a bénéficié d'une mission de signalement (coordonnée par l'agence de coopération régionale Occitanie Livre et lecture) pour rendre visible le fonds littéraire du félibre Paul Albarel (1873-1929) :

- **17 500 € de financement tripartite** (Région, BNF, Grand Narbonne)
- **5 mètres linéaires de documents divers**
- **58 manuscrits signalés.**

Rénovation du sol du parvis.
Montant 23 000€



Reprise des actions culturelles

Après une année en mode digital, les actions culturelles ont pu reprendre en présentiel malgré les contraintes liées au pass sanitaire en cours du 21 juillet au 31 décembre :

Événements marquants : exposition Bestiaire botanique (Izumi Mattei-Cazalis / Editions A2MIMO), Fête de la Science, semaine des langues polyphoniques (concert de chants traditionnels celtiques "Araëlle"), Journée nationale des "Dys", Rencontres d'Archéologie de la Narbonnaise, Fête du conte et de l'imaginaire à la Médiathèque et sur le territoire, etc.

Chiffres clés 2021

202 manifestations au sein de la Médiathèque

36 manifestations hors les murs

4 070 spectateurs accueillis à la Médiathèque

1 210 spectateurs accueillis dans les communes



Crise sanitaire : évolution de la fréquentation

L'activité et la fréquentation de la Médiathèque ont été entravées du fait des mesures sanitaires imposées aux établissements culturels (confinements, jauges réduites, pass sanitaire) :

- **Nombre d'entrées** : - 61 % par rapport à 2019 (2020 : année non significative)
- **Nombre de prêts** : - 53 % (maintien du dispositif Claque et collecte jusqu'en mai)

Cependant, les pratiques numériques des abonnés sont en hausse :

- **Consultation de la presse en ligne** : +75%
- **Consultation en ligne des vidéos à la demande** : +56%
- **Consultation site web** : +35 %

Des projets structurants soutenus financièrement

- **État** : dotation générale de décentralisation : 3 185 € (boîte de retour externe)
- **État** : dotation générale de décentralisation : 47 762,83 € (renouvellement matériel RFID).
- **Centre national du livre** : 15 965 € (renouvellement collections BD)
- **Département de l'Aude** : 857 € (Scènes d'enfance – spectacle vivant)
- **Ministère de la Culture / Service du livre et de la lecture** : 1 250 € (actions pour malentendants).



Le Patio des Arts du Grand Narbonne

Malgré la situation sanitaire et son impact sur le fonctionnement des établissements, le Patio des Arts a vu notamment l'aboutissement de plusieurs réalisations pédagogiques et a pu proposer au public des rendez-vous artistiques en collaboration avec des acteurs culturels du territoire et de la région.



Les principales actions 2021

- Fusion de **l'école d'arts plastiques et du conservatoire qui prennent le nom de Patio des Arts**. L'identité visuelle a été produite dans le cadre de la résidence de l'artiste plasticienne Clara Langelez.
- **Développement des résidences d'artistes** avec accueil de musiciens, comédiens, plasticiens qui bénéficient d'un espace de travail et d'expérimentation et rencontrent régulièrement des élèves. Parmi eux : Jérôme Duvivier, musicien, Carlo Rizzo, Rim Laurens, musiciens, Jean-Marc Richon, comédien, Agathe Raybaud, auteur, Sylvie Cobo, compositrice et interprète.
- Création d'une **classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)** en Théâtre en complément de la classe prépa musique créée en 2020. En partenariat avec les conservatoires du Réseau Occitanie Méditerranée (Nîmes, Béziers, Carcassonne et Perpignan), le Patio des Arts élargit ainsi son offre de formation aux métiers du théâtre post bac pour les jeunes du territoire et de la région.

Enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle

Développement de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Afin de diversifier l'offre d'éducation artistique et culturelle proposée aux écoles des communes du Grand Narbonne, de nouveaux dispositifs ont été mis en place à la rentrée 2021 en complément des quatre orchestres à l'école existants.

En 2021 :

- **3 orchestres "découverte"** créés dans les écoles élémentaires de Moussan, Bize-Minervois et Fleury d'Aude
- **1 orchestre Musique Actuelle** créé au collège de Sigean.
- **100** nouveaux élèves concernés.
- **30 000 €** investis par le Grand Narbonne pour l'achat des instruments.

Poursuite des interventions en milieu scolaire classique (IMS)

Les interventions en milieu scolaire proposées par le Patio des Arts se déroulent dans les **écoles élémentaires** sur l'ensemble du territoire et permettent aux élèves : de pratiquer un art, d'apprendre à jouer, à manipuler, à explorer et découvrir différentes pratiques artistiques.





Chiffres clés 2020-2021

+ de 400 heures d'interventions dans les écoles,

34 classes ont pu mener des projets en musique ou en arts plastiques

300 enfants ont bénéficié de ces interventions en milieu scolaire

8 écoles élémentaires issues de 5 communes du Grand Narbonne (Moussan, Cuxac-d'Aude, Portel-des-Corbières, Montredon-des-Corbières, Narbonne) ont accueilli les intervenants du Patio des Arts

Temps forts

- **Tournage du film long métrage *Entre nous*** en mars. Accueil d'une équipe de cinéma pour une journée de tournage au sein des ateliers du Patio des arts : élèves comédiens et plasticiens ont pu découvrir les métiers du cinéma et s'essayer à la figuration.
- 1^{ère} édition du Patio des Barques, le 26 juin sur la promenade des Barques. **Représentation publique de l'ensemble des groupes vocaux et instrumentaux** du Patio des Arts tout au long d'une après-midi.
- Concert *Battements de Chœurs* au Théâtre+Cinéma, scène nationale du Grand Narbonne, le 14 novembre - **Un conte musical et chorégraphique présenté par les élèves de la Maîtrise** avec le chœur toulousain Les Eclats, un comédien et des musiciens de l'orchestre du Capitole de Toulouse. Une participation suite à un stage d'une semaine et en avant-première de la représentation donnée en janvier 2022 à Toulouse.
- **Soirée des lauréats de l'année 2021** le 27 novembre : Salle des Synodes au sein du palais des archevêques. Les lauréats des Diplômes d'Etudes Musicales et Théâtrales ainsi que les élèves ayant réussi leur entrée en classe préparatoire à l'enseignement supérieur, récompensés par le public et les élus du Grand Narbonne.

Espace de Liberté



En 2021, la situation sanitaire et les différentes consignes associées impactent l'activité de l'Espace de Liberté, équipement phare de sports et de loisirs du Grand Narbonne. Ainsi, l'établissement a été fermé au public durant plus de cinq mois, soit de janvier à juin.

Si les activités aquatiques ont été accessibles dès l'été, le bowling n'a accueilli le public qu'à compter d'octobre de même que la patinoire. Malgré une période d'activité fortement réduite, l'Espace de Liberté a connu un regain de fréquentation sur les trois derniers mois de l'année notamment au bowling et à la patinoire.

Les actions principales 2021 :

Travaux d'entretien réalisés 77 500 € dont :

Piscines

- Remplacement de l'éclairage par LED des zones bassins intérieurs
- Resurfaçage de la zone de déchausse piscine
- Modification de la plateforme du toboggan géant

Patinoire

- Recharge progressive du groupe froid
- Remise en glace
- Remplacement des jeux de lumières (laser), ampli et sono

Lancement d'un audit organisationnel, financier, juridique et technique

Fréquentation : impact de la crise sanitaire

La fréquentation des piscines a été freinée par les différentes dispositions sanitaires et leur évolution tout au long de l'année : sens de circulation, Pass vaccinal, plages dynamiques, etc. En outre, les cours de natation pour les écoles élémentaires et les collèges ont été supprimés.

Après une année de fermeture, la patinoire rouvre ses portes en octobre 2021. Dès son ouverture, la reprise de la fréquentation s'affirme avec des pics de fréquentation de plus de 600 entrées par jour. Le karting sur glace contribue à cette dynamique.

La fréquentation du bowling est en hausse sur la période par rapport à celle de 2019, ce qui confirme l'attractivité de ce secteur.

Chiffres clés 2021

Piscines : **86 000** entrées

Patinoire : **16 500** entrées

Bowling : **51 000** parties

Recettes : **1 M€**

Piscine communautaire de Fleury d'Aude

À l'instar de l'Espace de liberté, le fonctionnement de la piscine communautaire de Fleury d'Aude a été perturbé par les consignes sanitaires et la mise en place du Pass vaccinal. À la rentrée 2021, la piscine renforce son offre sur l'aisance aquatique pour tous publics et renoue avec des événements et animations sur le dernier trimestre.

En 2021 :

- Mise en place du dispositif "j'apprends à nager"
- Renforcement de l'encadrement (maître-nageur sauveteur supplémentaire) et de l'offre sur les cours d'aqua-phobie adulte

- Programmation des classes bleues (maternelles) pour appréhender le milieu aquatique en profondeur
- Événements : journée portes ouvertes, Octobre rose, cours aquagym spécial Noël

Fréquentation : **11 000 entrées**



INFORMATION

Le présent rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

Ce document constitue un outil de référence à l'intention des délégués communautaires et conseillers municipaux des communes membres.

Le présent rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du *Code Général des Collectivités territoriales*.

Édité par Le Grand Narbonne,
Communauté d'agglomération
Hôtel d'agglomération
12 bd Frédéric Mistral
CS 50 100
11 785 Narbonne CEDEX
Tél. : 04 68 58 14 58
Fax : 04 68 58 14 59
www.legrandnarbonne.com

Directeur de la publication :
Maître Didier Mouly

Photographies :
©Le Grand Narbonne
©Studio Vost
©Ville de Narbonne
©La boîte noire photography
©OT Côte du Midi
©Philippe Benoist
©Frédéric Ferra

Tous droits réservés

Réalisation :
Agence inonitO
RCS Toulouse B 387 987 811
<http://www.inonito.fr/>
Imprimerie :
Imprimerie De Bourg Narbonne
Papier Galaxi mat 250 g et 135 g.

LE GRAND NARBONNE

Communauté d'Agglomération
12 bd Frédéric Mistral
CS 50100
11785 Narbonne CEDEX
Tél.: 04 68 58 14 58
Fax: 04 68 58 14 59

www.legrandnarbonne.com

ARGELIERS
ARMISSAN
BAGES
BIZANET
BIZE-MINERVOIS
CAVES
COURSAN
CUXAC-D'AUDE
FLEURY D'AUDE
GINESTAS
GRUISSAN
LA PALME
LEUCATE
MAILHAC
MARCORIGNAN
MIREPEÏSSET
MONTREDON-DES-CORBIÈRES
MOUSSAN
NARBONNE
NÉVIAN
OUVEILLAN
PEYRIAC-DE-MER
PORT-LA NOUVELLE
PORTEL-DES-CORBIÈRES
POUZOLS-MINERVOIS
RAÏSSAC-D'AUDE
ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE
SAINT-NAZAIRE-D'AUDE
SAINTE-VALIÈRE
SALLÈLES-D'AUDE
SALLES-D'AUDE
SIGEAN
TREILLES
VENTENAC-EN-MINERVOIS
VILLEDAGNE
VINASSAN

